

CHAPITRE 5

ÉTUDE PRAGMATIQUE COMPARATIVE DES PSI

On ne fait pas des fautes pour le plaisir de faire des fautes. Leur apparition est déterminée, plus ou moins inconsciemment, par les fonctions qu'elles ont à remplir (plus grande expressivité, plus grande clarté, plus grande économie, etc.). Henri Frei, *La grammaire des fautes*, 1929.

0. Introduction

Dans ses deux articles *Comment se fixe la croyance* et *Comment rendre nos idées claires*, le fondateur de la pragmatique, Charles Sanders Peirce énonce ses principes afférents à « une méthode qui fait atteindre une clarté d'idées bien supérieure à "l'idée distincte" des logiciens¹ » par le biais des investigations scientifiques en mesure de révéler la vérité de façon pratique. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'on lui attribue le fait de définir la pragmatique comme « branche de la sémiotique qui s'occupe de la relation entre le langage et ses utilisateurs, c.-à-d. du langage en interaction, en considérant ses conditions d'énonciation, comme le contexte intentionnel et la situation de discours² ».

En fait, Peirce s'est servi de la conception philosophique expérimentale kantienne, dont la nomenclature a révélé un aspect assez contestable, étant donné que « pour sa doctrine, il a inventé le nom *pragmatisme*³ ». Il motive

¹ Charles Sander Peirce, « Comment rendre nos idées claires », *La revue philosophique de la France et de l'étranger*, quatrième année, tome VII, 1879, p. 43.

² Abderrazak Bannour, *op. cit.*, 1995, p. 128.

³ Charles Sander Peirce, *Philosophical Writings of Peirce*, New-York, Dover publications, Inc., 1955, p. 252. « *for this doctrine he [Kant] invented the name pragmatism* ».

sa préférence pour cette nomenclature par le fait que cette nouvelle théorie soit fondée sur la reconnaissance de la connexité inséparable entre la cognition rationnelle et l'intention rationnelle. Il récapitule sa méthode scientifique concernant l'interprétation des propositions discursives en relation avec la vérité intentionnelle du contexte. D'ailleurs, dans son analyse de l'intention contextuelle, il focalise sur l'importance du positivisme : « à cet égard, le pragmatisme est une espèce de prope-positivisme¹ ». Peirce considère que, « d'après le pragmatiste² », l'applicabilité énonciative de nos besoins communicatifs est liée à certaines circonstances, avec lesquelles elle acquiert une désignation spécifique en s'adaptant à nos différentes intentions discursives.

Dans l'explication énonciative, Peirce attache à certains mots du langage le rôle de gouverner d'autres mots. À travers l'usage de ces unités, notre objectif est de dénoter des intentions du locuteur telles que décrire un emplacement, une direction, etc. Ce qui rend la sélection de ces éléments, ayant une désignation particulière, un indice de notre raisonnement logique. C'est dans ce contexte qu'il décrit le potentiel interprétatif du fonctionnement prépositionnel :

D'autres mots indexicaux sont les prépositions, et les syntagmes prépositionnels, tels que « à droite (ou à gauche) de ». Droite et gauche ne peuvent pas être distingués grâce à une description générale. D'autres prépositions signifient des relations qui peuvent, peut-être, être décrites ; mais quand elles se réfèrent, ainsi qu'elles le font plus souvent qu'elles ne le sont supposées, à une situation relative à l'observé, ou assumées être connu expérimentalement, à la place et à l'attitude du locuteur relativement à celle de l'auditeur, alors l'élément indexical est l'élément dominant³.

L'adéquation d'une approche pragmatique à l'étude des prépositions est en mesure de montrer clairement comment l'usager sélectionne en fonction de ses besoins une préposition au détriment d'une autre. Si nous nous référons à Charles Morris dans sa description du processus sémiotique comportant trois aspects : syntaxique, sémantique et pragmatique, c'est pour mettre en relief l'ancrage linguistique des prépositions dans la logique. Il s'agit d'expliquer

¹ *Ibid.*, p. 259. « *in this regard, pragmatism is a species of prope-positivism* ».

² *Ibid.*, p. 261. « *according to the pragmatist* ».

³ « *Other indexical words are prepositions, and prepositional phrases, such as, "on the right (or left) of". Right and left cannot be distinguished by any general description. Other prepositions signify relations which may, perhaps, be described ; but when they refer, as they do oftener than would be supposed, to a situation relative to the observed, or assumed to be experientially known, place and attitude of the speaker relatively to that of the hearer then the indexical element is the dominant element.* » Peirce, Charles Sander, *op. cit.*, 1955, p. 111.

que ces relateurs sont valorisés par leur fonctionnement syntaxique et marginalisés sémantiquement dans la mesure où leur contexte dirige leur sens (cf. supra, le vidage sémantique).

Par-delà les clivages théoriques qui les réduisent à des unités syntaxiques, vides de sens, nous tenterons de réhabiliter ces prépositions du point de vue pragmatique. Nous nous devons, dès lors, de retourner à l'origine de leur formation. Car, il convient de signaler qu'historiquement ces grammèmes sont issus de lexèmes. C'est grâce au processus de grammaticalisation, constituant le bien-fondé d'une approche pragmatique desdites unités, que nous réalisons comment elles ont quitté une valeur originelle concrète pour atteindre au cours de leur évolution historique un niveau d'abstraction voire une désémantisation progressive.

Dans notre analyse pragmatique des prépositions, nous ne pouvons nous passer de sa mise en relation avec le processus diachronique de grammaticalisation qui présente la preuve que l'usager a une illusion de vacuité par rapport à ces mots-outils, en oubliant leur genèse. Ainsi, notre objectif sera inscrit dans une description de l'histoire de l'usage des prépositions, car le sens n'est pas dans les mots mais dans les modalités de leurs utilisations (comment s'en servir) afin de rendre nos idées plus claires.

À quoi sert une étude pragmatique dans l'analyse d'un énoncé ? Comment peut-on appliquer une étude pragmatique aux unités dites grammaticales, accessoires et considérées comme vides de sens ? Quels sont les motifs qui rendent légitime une telle investigation ?

1. Origine du raisonnement pragmatique sur les prépositions

Il est important de rappeler que l'un des problèmes auquel les sciences du langage sont confrontées réside dans le fait que nous construisons notre savoir à partir des structures héritées sans faire l'effort de comprendre l'évolution diachronique. Cela fait que notre appréhension du langage se marque par l'opacité, et que pour récupérer la transparence, l'usager doit s'efforcer de remonter aux origines. C'est là une quête assez ardue.

Tout en sachant que la démotivation est un processus de vidage et de remplissage, et surtout d'abstraction ; Comment retrouver cette transparence perdue des prépositions ?

Rappelons que le terme « ab-straction » signifie « tirer (*straction*) loin (*ab-*) » du sens initial. Ce qui confine ce chercheur de transparence qu'est le locuteur à l'incompréhension ou à des maladresses interprétatives, dues au manque

de savoir, à l'absence de preuves, et par conséquent, à ce que l'on appelle « l'erreur ».

Dans sa spécification des opérations logiques, John S. Mill souligne le fait de discerner l'erreur pour pouvoir y remédier. Il nous dit par ailleurs, dans *le système de logique déductive et inductive*, que dans cette tâche « nous serions justement exposés à cette critique si, dans un traité de Logique, nous poursuivions l'analyse du Raisonnement au-delà du point où une erreur qui s'y serait glissée doit devenir visible¹ ». Toutefois, le locuteur cumule un certain nombre d'erreurs, se perpétuant dans la transmission langagière et que Frei traduit, dans le cadre du souci d'expressivité. C'est ce qu'il décrit comme étant « un ensemble de déformations plus ou moins fortes et plus ou moins conscientes que le parleur fait subir au système normal de la langue² ». D'ailleurs, il met en valeur l'universalité de cet aspect aberrant, en soutenant que « la répétition assume une valeur plus ou moins expressive dans toutes les langues³ ».

Dans cette même perspective, Antoine Meillet signale des écueils théoriques spéculatifs liés à la recherche d'une filiation erronée pour expliquer le changement linguistique. Pour ce faire, il nous dit que :

Quand un mot d'une langue donnée n'a pas de correspondant exact dans une autre langue de la famille, on n'a pas le droit de chercher à tout prix une étymologie indo-européenne ; chaque vocabulaire comprend nécessairement des emprunts à des langues qu'on ne connaît pas, et qui n'ont peut-être laissé aucune trace ; c'est une des erreurs les plus graves – et les plus fréquemment commises – que de croire que tout mot sanskrit, grec, germanique, etc., qui n'est pas emprunté à une langue connue, soit indo-européen⁴.

Ne nous prévient-il pas de cette pierre d'achoppement qui contrarie le travail linguistique, en formulant que « la pire erreur qu'on puisse commettre en exposant des étymologies, c'est de laisser croire au lecteur que l'histoire des mots est chose simple⁵ ».

Après plusieurs décennies, le renouveau d'intérêt s'est manifesté avec

¹ John Stuart Mill, trad. de l'anglais par Louis Peisse, *Le système de logique déductive et inductive*, tome 1, Paris, Félix Alcan – Éditeur, 1889 [éd. originale 1865], p. 13.

² Henri Frei, *op. cit.*, p. 237.

³ *Ibid.*, p. 277.

⁴ Antoine Meillet, *op. cit.*, 1908, p. 397.

⁵ Antoine Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Éditions Champion, 1982, p. 295.

Gianni Rodari, qui a été le premier à introduire l'expression « *erreur créatrice* », dans son livre *la Grammaire de l'imagination*¹. Quoiqu'il s'agisse d'erreur d'usage, l'auteur met en exergue son impact positif dans des situations d'apprentissage. De fait, il nous fait explorer que « bien des prétendues erreurs des enfants sont tout autre chose : ce sont des créations personnelles dont ils se servent pour assimiler une réalité inconnue² ». Par ailleurs, celles-ci traduisent pédagogiquement des

dysfonctionnements de *lapsus calami*³, d'erreurs orthographiques, produits non intentionnellement par les élèves pour fabriquer des histoires ou réécrire leurs textes. Ces dysfonctionnements sont donc pris comme des principes générateurs⁴.

Cette réflexion nous invite à repenser la doxa normative pour détecter les origines de cet écart dans les productions linguistiques effectives et pour les appliquer à notre champ d'investigation, à savoir le bon usage des prépositions.

Il convient de souligner que le langage humain est géré par l'erreur créatrice et par l'incomplétude. Le locuteur natif, posé en quelque sorte comme un locuteur idéal, ainsi que le décrit Marchello-Nizia « garant de l'exacte description de la langue⁵ » se sert du principe de proximité, comme un opérateur syntaxique de base pour établir des liens entre ce qu'il connaît et ce qu'il ignore. Son crédo s'affirme quand on institue ses utilisations par les règles transmises de génération en génération. Or, ce que nous observons dans la pratique des langues, c'est que ces erreurs créatrices se déforment en erreurs accidentelles et ont tendance à s'accroître chez les non-natifs. En effet, ces usagers par méconnaissance de cette langue étrangère tendent à établir des interférences afin de combler leurs lacunes. Lesdites interférences s'opèrent entre la langue cible (la langue étrangère) et la langue source (la langue maternelle).

¹ Gianni Rodari, *La grammaire de l'imagination*, Paris, Les Éditions français réunis, 1979. Chap. 9 : « l'erreur créatrice ».

² *Ibidem*, cité par Anne Jorro, *L'enseignant et l'évaluation : Des gestes évaluatifs en question*, De Boek Supérieur, 2000, p. 30.

³ *Le Grand Robert*, *op. cit.* Le Grand Robert définit *lapsus calami* de la sorte : « Emploi involontaire d'un mot pour un autre, en langage parlé (*lapsus linguae*) ou écrit (*lapsus calami*) » et par extension le « *lapsus memoriae* » pour le lapsus de mémoire.

⁴ Gianni Rodari, *op. cit.*, cité par Yves Reuter, *Panser l'erreur à l'école : De l'erreur au dysfonctionnement*, Presses Universitaires du Septentrion, 2013, p. 120.

⁵ Christiane Marchello-Nizia, *op. cit.*, 1999, p. 5.

Les enjeux liés à l'erreur créatrice, qui donneront lieu à une perversion de la langue, se confirment par la volonté de standardisation comparable à un processus d'exclusion de tout usage déviant. L'usage normatif, dont le garant est l'enseignement, fixe la langue en la codifiant jusqu'à susciter sa mort. À ce titre, rappelons que

ce qu'on a retenu de l'étude diachronique des outils grammaticaux mène à la conclusion que les prépositions, les adverbes, les pronoms, les conjonctions, etc., soit tout ce qu'on appelle des éléments fonctionnels, dérivent d'une perversion d'anciens mots lexicaux¹.

C'est en élucidant le fait que cet ancrage linguistique du transfert catégoriel est régi par un principe logique de différenciation altérant la morphologie, la phonétique, et même la graphie des mots de base pour créer ces nouveaux grammèmes, et que la préposition obtempère à ces mêmes lois de formation. Ainsi,

après un usage métaphorique, à cause de défauts de transmission d'une génération à l'autre, les apprenants réutilisent ces éléments dans des contextes insuffisants et en font un usage inadéquat, mais qui en décuple l'usage en les libérant de leur contenu sémantique, voire de leur forme sonore, pour leur donner une fonction relationnelle².

Comment pouvons-nous démontrer historiquement le processus de la création de ces prépositions ? Comment le souci de transparence explicite-t-il notre recherche de la démotivation des prépositions ? Dans quelle mesure la grammaticalisation pourrait-elle remédier à nos erreurs d'usage et rendre intelligible la racine nominale dont dérivent ces prépositions ? Ce processus de reconstitution du sens, de la transparence, n'esquisse-t-il pas une preuve logique pour l'approche pragmatique des prépositions ?

2. Validation cognitive d'une approche pragmatique des prépositions

L'*essai de sémantique* de Michel Bréal a été, semble-t-il, un préliminaire au raisonnement sur l'évolution des formes grammaticales, qui a pris son envol avec son élève Antoine Meillet. Dans le chapitre intitulé « *De quelques outils grammaticaux* », ce dernier amorce un développement décrivant le passage des unités linguistiques de l'aspect concret à l'aspect plus abstrait, grâce au mécanisme de décoloration.

¹ Abderrazak Bannour, *op. cit.*, 2004, p. 55.

² *Ibid.*

Ce qui se manifeste historiquement dans l'émergence de mots grammaticaux comme l'article, le pronom et les verbes auxiliaires. Ces unités, par exemple, ont subi un cheminement de changement, d'altération et de réduction de leur signification initiale. Michel Bréal souligne ce fait en disant qu'il faudrait

encore mentionner le verbe être, que la scolastique du moyen âge avait déclaré une simple « copule », montrant par-là l'impression que ce verbe, arrivé au terme de son évolution, fait aujourd'hui sur l'esprit. Cependant il a commencé par quelque signification concrète, cela n'est pas douteux : d'autres ont suivi la même voie, comme *fuo*, *exsto*, *evado*. S'ils ne sont pas parvenus au même degré de décoloration, il y faut voir une différence d'âge, non de nature¹.

Lorsqu'il traite des « *lois intellectuelles du langage* », il nous fait percevoir l'usure du système casuel, en affirmant que,

À partir du jour où la langue possède des prépositions, l'existence de la déclinaison est menacée. À quoi bon, en effet, ces cas qui n'ajoutent rien au sens ? La préposition ne suffit-elle point ? Elle suffit parfaitement, et même elle fait un meilleur usage, car elle marque d'une façon précise et explicite des rapports que la flexion indique de manière vague et générale².

Ce passage de la non-utilisation des prépositions dans l'ancien système latin marqué par les désinences au stade de l'emploi des prépositions a été long et sinueux, « au lieu de regarder l'adverbe comme un simple déterminant du cas, l'intelligence populaire y vit la raison d'être du cas³ ». Les exigences de clarté, de vérité, ont impulsé le changement de ces adverbes de lieu et de temps qui « devinrent prépositions⁴ », comme « *in* », « *ad* », « *per* », « *cum* ». Ainsi, nous avons pu observer cette progression dans des occurrences latines telles que « *lecto omnia **de** libro Moysi*⁵ » (« ayant tout lu du livre de Moïse »).

Cette transition progressive qui s'est opérée depuis le latin, où les prépositions ont été créées pour supplanter les cas à partir de bases ou de résidus lexicaux, met en avant la dynamicité linguistique.

C'est ainsi que le langage, sur le stock héréditaire, prélève un certain nombre d'expressions dont il fait des outils grammaticaux. Celui qui ne les a jamais connus qu'en ce dernier rôle, a de la peine à s'imaginer qu'il fut un temps où ces mêmes mots avaient leur signification propre⁶.

¹ Michel Bréal, *op. cit.*, 1897, p. 232-233.

² *Ibid.*, p. 19.

³ *Ibid.*, p. 18.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 21.

⁶ *Ibid.*, p. 233.

2.1. Des grammèmes pour pallier le manque d'expressivité du locuteur

Dans son article *l'évolution des formes grammaticales*, Antoine Meillet, qui est à l'origine du terme « *grammaticalisation* » (cf. supra, partie grammaticalisation), explique bien ce principe générateur de la recreation des mots. Ce principe suscité par le besoin d'expressivité est fondé, d'une part, sur l'analogie modélisant par exemple le système de conjugaison ainsi que la formation des adverbes (-*ment*), et d'autre part, sur le processus de grammaticalisation. Il nous révèle que ces « deux procédés »,

l'innovation analogique et l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome, sont les seuls par lesquels se constituent des formes grammaticales nouvelles. Les faits de détail peuvent être compliqués dans chaque cas particulier ; mais les principes sont toujours les mêmes¹.

Walter De Mulder spécifie que « le terme de “grammaticalisation” désigne le processus linguistique par lequel des unités lexicales se convertissent en morphèmes grammaticaux² », en mettant l'accent sur l'aspect dynamique de l'évolution diachronique. Dans le sillage de Meillet, il prend l'exemple de la particule négative latine « *non* » qui a été renforcée par « *mie*, *point*, *goutte* et *pas*³ », pour expliquer que sa grammaticalisation a suivi un mouvement cyclique. Ainsi, le mot « *pas* » s'est affaibli, s'est vidé de son sens, pour devenir morphème grammatical dans la combinaison de négation « *ne... pas*⁴ ». Dans son article, il passe en revue les six paramètres de Christian Lehmann :

a. L'intégrité du signe, le mot, le lexème qui constitue la « substance » perd progressivement son sens. Ce que Lehmann appelle « désémantisation ou javellisation » « *desemanticization, or semantic depletion or bleaching*⁵,

¹ Antoine Meillet, *op. cit.*, 1982, p. 131.

² Walter De Mulder, « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation », *Langue française*, n° 130, 2001, p. 8.

³ Antoine Meillet, *op. cit.*, 1982, p. 248. Son développement rejoint l'explication suivante de Meillet : « c'est sans doute à quelque synonymie de ce genre que les formes négatives, *pas*, *point*, *mie* du français, doivent leur origine ; du jour où l'un de ces mots a pris une valeur proprement négative, il a éliminé les autres ; *mie* est sorti de tout l'usage français, *point* de l'usage dans la langue parlée, et il n'est resté que *pas*, lequel a cessé d'être une détermination de la négation pour devenir par lui-même la négation usuelle en français parlé ».

⁴ Walter De Mulder, *op. cit.*, p. 10.

⁵ Talmy Givón, *On Understanding Grammar*, New York, Academic Press, 1979, p. 265. Il convient de mentionner que Lehmann semble avoir eu recours, dans le choix du terme « *bleaching* », au concept de Talmy Givón qui parle de « *semantic bleaching* ».

*is then the decrease in semanticity by the loss of such propositions*¹ ». Un tel phénomène s'atteste, par exemple, dans l'évolution de la préposition latine « *dē* » en la préposition française « *de* », où nous assistons à un « affaiblissement sémantique » selon Meillet, ou à une « décoloration ».

- b. La cohésion paradigmatique, « *integrity paradigmaticity*² », se traduit dans le cadre des prépositions par leur intégration au sein du SP, puisqu'elles ne peuvent pas être utilisées de façon autonome, elles sont régies par leur complément. Toutes les prépositions que nous avons étudiées « *entre* », « *dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à* » ne peuvent pas être employées de façon libre, elles sont des ligatures, des éléments fonctionnels introduisant un complément locatif.
- c. La variabilité paradigmatique, « *the paradigmatic variability*³ », ce paramètre s'illustre dans les restrictions rendant possible une préposition au détriment d'une autre. Un tel phénomène est exposé par ce linguiste sous la dénomination de « *the term 'obligatoriness'* » dans des associations paradigmatiques obligatoires : « *transparadigmatic variability* », « *obligatorification*⁴ ». Ce critère s'est illustré dans le travail pratique des règles opératoires sur l'affinité de la nature grammaticale du régime avec les trois prépositions en question. En effet, nous avons retenu, par exemple, que seulement la préposition « *de* » de la construction en tandem « *de... jusqu'à* » acquiesce l'adverbe de lieu « *là* » comme régime.
- d. La portée syntagmatique ou la portée structurale d'une unité, « *level of grammatical structure* », diminue au fur et à mesure qu'elle est grammaticalisée « *condensation*⁵ ». Si nous appliquons cela aux prépositions étudiées, nous nous rendons compte que le SP locatif, occupe un rang hiérarchiquement inférieur au syntagme noyau. Ce qui s'atteste dans la possibilité de suppression (effacement) des SP locatifs circonstants-ajouts.
- e. La cohésion syntagmatique, Lehmann rend compte du critère de solidarité paradigmatique des unités grammaticalisées en parlant de « *morphological coalescence*⁶ ». Ce phénomène se manifeste dans la connexité de la préposition avec son complément, pour former le syntagme prépositionnel (spatial). Cela s'atteste dans les expressions idiomatiques spatiales « *entre ciel et terre* », même dans d'autres champs d'application notionnels, comme « *entre autres* ».
- f. La variabilité syntagmatique, le processus de grammaticalisation affecte les unités qui étaient à l'origine des lexèmes en les figeant. Elles cèdent leur liberté distributionnelle originelle pour se fixer, se paralyser. Lehmann

¹ Christian Lehmann, *op. cit.*, 2002, p. 114.

² *Ibid.*, p. 110.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 124.

⁵ *Ibid.*, p. 128.

⁶ *Ibid.*, p. 122.

décrit un autre aspect formel de la grammaticalisation réduisant la permutation, qu'il désigne par « *positional adjustment*¹ ». C'est ce qui se confirme dans les traits morphologiques intrinsèques aux prépositions. Tel fait est mis en évidence par leur nomenclature, c.-à-d. elles se préposent par rapport à leur régime. Diachroniquement, il est plus recevable que les prépositions bénéficient de cette variabilité syntagmatique comme le démontre un certain nombre de prépositions latines. Précisons, à ce propos, que : « les prépositions latines *de* et *ad* pouvaient s'insérer à différents endroits dans des SN complexes ». L'usage normatif leur impose un statut d'invariabilité, il s'en suit que « *à* et *de* doivent obligatoirement les précéder en français² ».

Notre exposé du critérium de description du processus de grammaticalisation, selon Lehmann, est certes utile dans la mesure où il représente la systématique de transfert catégoriel. En effet, à travers ces six paramètres qui servent à exposer les différentes étapes par lesquelles une unité passe d'un stade initial plus lexical vers un stade plus grammatical dans une sorte de modélisation où l'unité désémantisée, vidée, figée, réduite morphologiquement, finit par être un monème non autonome. C'est ce que nous avons essayé d'appliquer aux prépositions pour rendre compte de leur formation, ainsi que du parcours relatif à leur évolution.

Cet aspect, qui a été au centre de la réflexion d'Arsène Darmesteter, lui a permis de retenir cet allant vif et dynamique inhérent au signe linguistique et a fortiori à la langue. Nous observons dans *La vie des mots* un examen de son mode de changement logique, à travers une exploitation du « *trésor de la pensée commune* ». Il décrit ce processus en portant à notre connaissance que « les mots peuvent s'user à la longue ; et des termes, jadis expressifs, faire place à d'autres plus imagés qui s'enrichiront de leur signification, pour s'en voir à leur tour dépouillés et mis à l'écart par de nouveaux venus³ ».

Dans sa distinction du signe linguistique en lexèmes et grammèmes, Pottier attire notre attention sur une approche sémiotique pratique où tout signe intègre le système du signifiant, c.-à-d. porteur d'une signification, d'un sens (et cela inclut les morphèmes, c.-à-d. les signes minimaux). Ce linguiste promeut le statut des grammèmes, et en ce qui nous concerne, les prépositions nommées *relateurs* dans sa *systématique*. Cela se déploie dans le refus du clivage arbitraire empirique d'une hiérarchie entre les unités pleines vs les unités vides (accessoires). Ainsi, il considère qu'« on a l'habitude de distinguer

¹ *Ibid.*, p. 142.

² Walter De Mulder, *op. cit.*, 2002, p. 14.

³ Arsène Darmesteter, *op. cit.*, 1950, p. 35.

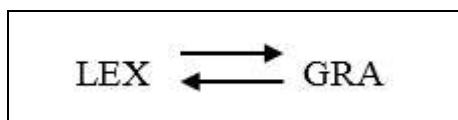
entre le lexique et la grammaire, mais en réalité ce ne sont que les deux extrémités d'un continuum¹ ».

Dans son appareil conceptuel et méthodologique, Pottier véhicule une vision en dépassant le paradoxe traditionnel lexème vs grammème, qui occulte certaines difficultés, pour lui suppléer une systématisation logique et homogène opérant par un va-et-vient entre ces deux unités.

Dans sa conceptualisation, il note que « les *lexèmes* (LEX) sont en nombre élevé dans une langue et ils ont un sémantisme lourd. Les *grammèmes* (GRA) sont en nombre réduit et leur sémantisme est léger² ». De la sorte, si les mots grammaticaux « de lexème, ils passent au grammème par un mouvement de *grammémisation* (dit à tort “grammaticalisation”) », citons quelques cas de grammémisation : *pendre/durer* → *pendant/durant*, la *grâce* → *grâce à*, « le mouvement inverse [lui], de *lexémisation*, est plus rare³ », mentionnons quelques exemples : prép. *extra* → les *extras*, pour → les *pour*.

Il comble, en quelque sorte, le vide épistémologique en établissant un mouvement alternatif réciproque au sein de la langue, qu'il appelle la « *fluence* » et qu'il récapitule ainsi :

Figure 31 : Représentation de la fluence : grammémisation vs lexémisation selon Pottier



Dans la description du phénomène de décatégorisation, Hopper et Traugott précisent que la perspective semble être unidirectionnelle, puisque la grammaticalisation l'emporte sur la lexicalisation. Ce phénomène se déploie dans une tendance exemplaire de la distribution des unités lexicales noms, verbes, adjectifs, qui vont s'alléger morphologiquement, phonétiquement et sémantiquement pour devenir des grammèmes fonctionnels. Ce processus de changement catégoriel peut être synthétisé de la sorte :

« *major category* (> *intermediate category*) > *minor category*⁴ ».

Nous reconnaissons la praticité des noms relationnels exprimant la localisation et la direction qui sont potentiellement en relation avec d'autres noms. Ainsi

¹ Bernard Pottier, *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*, Leuven/Louvain, Peeters Publishers, 2001, p. 97.

² *Ibid.*

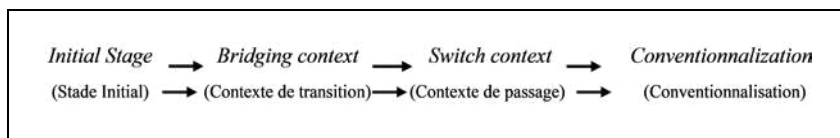
³ *Ibid.*, p. 99.

⁴ Paul J. Hopper et Elizabeth C. Traugott, *op. cit.*, p. 107.

en va-t-il de « haut/*top* », « voie/*way* » et « côté/*side* », et beaucoup de parties du corps comme « pied/*foot* », « tête/*head* » et « dos/*back* » qui assument souvent un sens relationnel et peuvent entrer dans le processus de transfert. Ces noms relationnels apparaissent dans des syntagmes prépositionnels à l'instar du substantif « *side* » qui évolue pour donner des formes plus grammaticales « *by the side of* (> *beside*) », ou tel que le nom allemand fléchi « *Wegen* 'ways' [*dative plural*] > *wegen* 'because of as in *wegen des Wetters* 'because of the weather' ¹ ».

Aussi, dans cette conception de formation de prépositions spatiales, dans *On the role of context in grammaticalization*, Bernd Heine distingue quatre phases, en les mettant en relation avec la production subjective de l'énoncé – d'où sa portée pragmatique – qui sont les suivantes :

Figure 32 : Représentation des phases de la grammaticalisation selon Heine



D'emblée, le processus de changement légué à la grammaticalisation invite à une étude pragmatique de réanalyse et de réinterprétation de ces nouveaux marquages énonciatifs (morphèmes fonctionnels) que Heine met en valeur de cette façon :

La plupart des inférences induites par le contexte restent ce qu'elles sont : elles sont confinées à des contextes de transition. Ce sont ce qui a été décrit de diverses manières comme des « significations contextuelles » ou « significations pragmatiques »².

Ces phases de transfert catégoriel dues à une volonté de renouveler la pratique du langage ont pour corrélat une modification du sens initial, qui n'est plus transparent. Ce phénomène s'observe au terme de ce scénario de déplacement, où Heine explicite :

Enfin, n'étant plus associé à la signification de la source, le sens de la cible est désormais ouvert à d'autres manipulations : Il est libéré des

¹ *Ibid.*, p. 110.

² « *Most context-induced inferences remain what they are : they are confined to bridging contexts, they are what has variously been described as "contextual meanings" or "pragmatic meanings"* ». in Bernd Heine, « *On the role of context in grammaticalization* », dans *New Reflections on Grammaticalization*, John Benjamins Publishing, 2002, p. 85. Notre traduction

contraintes contextuelles qui lui ont donné naissance, c.-à-d. il peut maintenant être utilisé dans de nouveaux contextes. Je ferai référence à cette situation comme la phase IV de conventionnalisation¹.

Le but de notre travail ne réside pas dans une description du processus tant traité dans les travaux linguistiques, mais il est dicté par une exigence heuristique consistant à établir un pont entre l'histoire de la création de ces grammèmes et leur valeur pragmatique dans l'usage moderne.

Dans son ouvrage consacré à la *Grammaticalisation et changement linguistique*, Christiane Marchello-Nizia traite de ces phénomènes déclenchés par une volonté accrue d'expressivité et les définit comme des *régularités attestées translinguistiques* et « comme des processus généraux à l'œuvre universellement dans les langues du monde² ».

Si l'on se tient à l'ensemble des théories linguistiques, nous observons qu'une fois les règles d'une langue bien établies, l'usager ne peut plus, par exemple en ce qui concerne l'emploi des prépositions, déroger à l'emploi normatif (cf. supra, les règles opératoires grammaticales). En outre, Marchello-Nizia repense le changement dans une « prise en compte de l'hétérogénéité du langage, liée à l'usage que font les locuteurs de leur langue, et à la fonction pragmatique inhérente à la langue puisqu'elle est codée dans la grammaire³ ». Dans ce cadre, elle énonce que par l'observation « on trouve en effet dans de nombreuses langues des prépositions spatiales formées sur des noms désignant des parties du corps (en face de, dans le dos de, au dos de, à la tête de, à côté de, au pied de)...⁴ ».

Parmi les scénarios de grammaticalisation de prépositions spatiales à partir d'éléments corporels, nous pouvons nous référer à un cas probant de la langue arabe, celui du relateur « *fī* » « *في* » (l'équivalent de « *dans* » en français) qui dérive par transfert métaphorique, basé sur l'affinité entre le contenant et l'idée toponymique, de l'unité lexicale « *fāh / fūh / fih* » « *فيه / فوه / فاه* » (signifiant « la bouche »). Lors de cette grammaticalisation, il s'agit d'un transfert métaphorique, relevant de l'affinité entre le contenant et l'idée

¹ «Finally, no longer being associated with the source meaning, the target meaning is now open to further manipulation : It is freed from the contextual constraints that gave rise to it, that is, it may now be used in new contexts. I will refer to this situation as the conventionalization stage IV.» *Ibid.*, p. 86. Notre traduction.

² Christiane Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2006, p. 63.

³ *Ibid.*, p. 256.

⁴ *Ibid.*, p. 38.

toponymique, ayant été aussi à l'origine de la conjonction agglutinante « *fā* » (désignant « et/donc/alors »). Ce cas de figure n'est-il pas en quelque sorte l'illustration de l'universalité de ce processus de conversion de lexèmes en grammèmes.

C'est dans cette mesure que Marchello-Nizia met en valeur que « les paradigmes dont on sait empiriquement, par l'observation de nombreuses langues, qu'ils dérivent de lexèmes, et de lexèmes de même types : ainsi les prépositions et les adverbes¹ ».

Ce constat s'observe, par exemple, dans la création de nombreux grammèmes, et, en ce qui nous concerne, dans le processus de grammaticalisation. En effet, cette grammaticalisation a été l'origine de la formation et du développement des syncatégorématiques, dont nous nous devons d'explicitier l'élaboration à travers les prépositions spatiales à intervalle.

2.2. Quête d'une généalogie lexicale des PSI

Dans les routines explicatives du transfert catégoriel de la dérivation d'un grammème à partir d'une source nominale, la majorité des linguistes font appel à une étude étymologique descriptive d'une préposition, qui ne manifeste pas d'équivoque sur sa création. C'est, sans conteste, le cas de la préposition « *chez* » qui présente un exemple illustrant ce passage du lexical au grammatical.

De facto, ce relateur est issu

du [latin] *casa* (maison), par le changement : 1° de *ca* en *che* ; 2° de *s* en *z* – Chez à l'origine de notre langue était substantif et avait le sens de maison [...] On disait au onzième siècle : je vais à *chez* Gautier (littéralement : *vado ad casam Walterii* ; à la maison de Gautier) ; je viens *de chez* Gautier (de la maison de Gautier). Mais cette distinction ne tarda point à s'altérer : la locution à *chez* devint *chez* qui n'a plus de sens aujourd'hui ; *de chez* persista, et témoigne par sa forme, que le mot *chez* était originellement substantif².

Cette préposition, en se grammaticalisant, a pu sauvegarder sa valeur foncièrement locative dans la majorité de ses emplois. Créé par abstraction d'un lexème « *casa* », ce grammème est entré dans l'usage en tant que mot-outil, en subissant une démotivation qui s'est accompagnée d'un changement morphologique et phonétique ainsi qu'une dégradation sémantique. Celle-ci l'a vidé de son sens originel, permettant de la sorte de le libérer en développant ses emplois abstraits, métaphoriques. Ce changement diachronique témoigne de la

¹ Christiane Marchello-Nizia, *op. cit.*, 2006, p. 108.

² Auguste Brachet, *op. cit.*, p. 132-133.

spécificité dynamique du langage qui en s'usant évolue du type casuel, synthétique au type analytique.

Ce processus de passage du lexical au grammatical s'applique-t-il à toutes les prépositions ? S'agit-il d'un même système analogique ou plutôt de scénarios différents relatifs à chacune de ces prépositions ?

D'ailleurs, si le système est cohérent, toutes les autres prépositions devraient être dérivées de lexèmes. Quelles seraient les unités lexicales dont dérivent des prépositions spatiales à intervalle ?

Si le passage du lexical au grammatical est manifeste dans certains cas, comme la préposition « *chez* », ce transfert catégoriel demeure obscur pour d'autres prépositions, telles que « *de* », « *à* » et « *en* ». Le problème réside, en effet, dans leur étymologie qui reste a priori insoluble, vu que l'incomplétude du savoir peut contrarier l'opération de la reconstitution diachronique, qui est le moteur du changement de la langue.

Dans le présent travail, nous nous limiterons à la description de la genèse de ces prépositions spatiales à intervalle dérivées de lexèmes sans prétendre fournir des réponses définitives ou tranchées.

2.2.1. *Origine lexicale de « J »*

Le mécanisme de grammaticalisation appliqué aux relateurs nous fournit l'hypothèse qu'ils sont formés à partir d'une base lexicale. Toutefois, la recherche d'une genèse lexicale de certaines prépositions simples à l'instar de « *à* », « *de* », « *dans* » et « *entre* », reste théorique et hypothétique, surtout que les dictionnaires étymologiques ne fournissent pas de réponse satisfaisante à ce type d'investigation.

Aussi convient-il de souligner la difficulté de chercher une parenté entre les prépositions simples en corrélation « *de... à* », qui sont une matrice formelle pour les prépositions en tandem étudiées, soit le cas de « *de... jusqu'à* ». Car, à travers ledit principe de grammaticalisation, nous essaierons de les rattacher à une source lexicale.

Faute de références spécialisées à même d'en rendre compte, nous procéderons à un travail de décomposition de cette construction en tandem. À cette fin, nous essaierons d'explorer le noyau lexical enfoui dont dérivent les prépositions latines « *dē* », « *ad* » et « *usque* ».

Bien que l'origine étymologique des prépositions « *dē* » et « *ad* » soit imprécise, étant donné que les entrées des dictionnaires ne fournissent pas une explication de leur genèse, il semblerait que leur création remonte à la forme indo-européenne « *Dīco* ».

Pour mieux comprendre la parenté entre le verbe « *Dico* » et les prépositions « *ad* » et « *dē* », nous sommes obligée de remonter à l'origine de ce lexème « *Dico* » que Honoré Chavée définit comme étant dérivé de la racine indienne « *DA* (*DAç*, *DIç*) » → « *DIçA-TI*, il fait voir ou savoir, il montre, il indique », « *DAIÇINI*, index, doigt » qui donne lieu à la forme grecque « *ΔIk* = *DIç*, montrer, dans *δειχνυμι*, je montre, je fais voir, indicateur ; l'action de montrer ; [...] d'où doigt, celui qui montre, indicateur ou index, et, par extension, tous les autres doigts, cf. *digitus*¹ ». Ainsi, partant du verbe « *DAç* » signifiant « *montrer* », dans cette explication chronologique, nous retenons le fait que ce verbe souligne bien le lien avec cette racine signifiant le doigt, qui sert métaphoriquement à indiquer un lieu. Cette mise en relation avec l'organe corporel déictique désignant un lieu nous inscrit foncièrement dans la spatialité tangible (cf. supra le développement sur la préposition « *fi* » en arabe). Grâce à Michel Bréal et Anatole Bailly, dans leur définition du verbe « *dico*² » extraite du *dictionnaire étymologique latin*, nous retrouvons ce lien avec la racine « *DIç* » ayant pour « sens primitif » « *montrer, démontrer, indiquer* ».

Cette hypothèse s'affermirait dans la détermination du sens de « *Dico* : Le verbe qui signifie “montrer”, dans les autres langues, s'est spécialisé en latin, comme en osco-ombrien, dans le sens de “montrer, faire connaître par la parole, dire” ». D'ailleurs, dans leur dictionnaire Ernout et Meillet renvoient à « *dico* », en établissant une correspondance plausible entre « *digitus* » et ce verbe : « *Digitus* est le terme général ; chaque doigt a un nom particulier : *pollex*, *index* (ou *salūtāris*, *dēmōnstrātīuus* ; *digitus index* dans Hor., *Serm.* 2, 8, 16, où il y a peut-être trace d'une parenté possible entre *digitus* et *dico*)...³ ».

Le processus de la grammaticalisation explicité par Antoine Meillet généralise le passage du lexical au grammatical. Il s'ensuit que tous ces grammèmes étaient à l'origine des lexèmes, subissant diachroniquement une démotivation de leur sens premier, ou une abstraction de ce dernier par métaphorisation. De la sorte, l'expression pleine de base, à savoir le verbe « *dico* » s'affaiblit, c.-à-d. se vide du sens physique. Ce transfert catégoriel s'accompagne dans ce cas étudié d'une transformation morphologique, où le mot commence par se figer pour se vider de son sens initial et subir morphologiquement par syncope⁴ une

¹ Honoré Joseph Chavée, *op. cit.*, p. 257.

² Michel Bréal et A. Bailly, *op. cit.*, p. 64.

³ Alfred Ernout et Antoine Meillet, *op. cit.*, p. 313-314.

⁴ « La *syncope* est dans l'évolution des langues un phénomène très fréquent de disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot. Les voyelles atones y sont particulièrement sujettes. Par exemple, le passage des formes latines *calidus*, *verecundiam*, *eremitum* aux

réduction de sa forme « *d(ic)o* ». Ainsi, il se condense pour se transformer en morphème « **do* »¹. Ce morphème a dû subir une fermeture de la voyelle mi-ouverte donnant lieu à la préposition « *de* ». Quant à « *ad* », le recours à la métathèse² permet le glissement de la forme « **od* » à la préposition « *ad* ». C'est ce que nous retrouvons dans la description de Mildred Katharine Pope de la dynamique évolutive du latin, du gallo-romain et de l'ancien français, dans le chapitre *Voicing and opening of consonants*. Cette évolution phonétique et morphologique s'observe dans le glissement de la préposition « *à* » issue de « *ad aθ < ad, od qθ < **aud < apud ; ad < aθ < *at*³ ».

Expliquant ce phénomène de transfert des unités linguistiques, selon lequel le lexème « *dico* » aurait été à l'origine de la création des relateurs « *de* » et « *à* », Lehmann attire notre attention sur les retombées sémantiques de ce mécanisme. Celles-ci s'accompagnent d'un affaiblissement de la motivation entre le signifié vs le signifiant, pour en déduire que « la grammaticalisation d'une construction mène à la perte d'iconicité⁴ ».

Cette dynamique de mutation catégorielle se poursuit, et cela s'illustre dans le changement morphologique de ces prépositions latines « *ad* » et « *dē* » qui ont donné lieu aux prépositions françaises « *à* » et « *de* ».

Si la forme matricielle des prépositions corrélées « *de... à* » trouve son origine lexicématique dans le verbe « *dicō* », qui a dû subir un long processus de transformation, *quel serait le mot doté de signification dont dérive la préposition « jusque » ?* Bréal et Bailly nous disent que la préposition « *jusque* » dérive de la forme adverbiale latine « *usque* »⁵ signifiant « toujours ». Chez Ernout et

mots correspondants dans les langues romanes est dû à un phénomène de syncope : *chaud* (ital. *caldo*), *vergogne*, *ermite*. » Jean Dubois et alii, *op. cit.*, 2002.

¹ D'ailleurs en anglais, nous observons que la consonne « *D* » se transforme en « *T* » donnant lieu à la formation de la préposition « *to* » à mettre en corrélation avec « *at* » (cette dernière préposition a elle aussi subi un assourdissement de la consonne de « *ad* » pour aboutir à « *at* »).

² « On appelle *métathèse* la permutation de certains morphèmes dans la chaîne parlée. On limite parfois ce terme aux cas où les phonèmes sont à distance, et on emploie le terme d'*inversion* s'ils se trouvent en contact. Ainsi s'explique en français la formation du mot *fromage* (du latin *formaticum*), en italien les mots *chioma* (de *comula*), *fiaba* (de *fabula*), en espagnol les mots *peligro* (de *periculum*), *milagro* (de *miraculum*), etc. » Jean Dubois et alii, *op. cit.*, 2002.

³ Mildred Katherine Pope, *op. cit.*, p. 143.

⁴ Christian Lehmann, « Arbitraire du signe, iconicité et cercle onomatopéique », in *Nouveaux regards sur Saussure, Mélanges offerts à René Amacker*, Genève, Droz, 2006, p. 115.

⁵ Michel Bréal et A. Bailly, *op. cit.*, p. 414.

Meillet « *usquam* », ayant le sens de « quelque part, en quelque part » variante de l'adverbe et préposition « *usque*¹ » : formé de « *us* » issu de « *ut* », s'emploie avec des verbes de mouvement. Le *Dictionnaire historique de la langue française* précise que cette « forme venait du latin *inde usque*, de *inde* “d’ici”, mot du groupe de *is*, adjectif-pronom de renvoi ayant donné des adverbes de lieu, et *usque* “jusqu’à”, formé de *ut*² ». Ce qui rejoint l'étymologie latine de « *ut* » à mettre en relation avec la forme grecque « *ιθα* » qui veut dire « ici », « c'est de même *ita* » qui a dû fournir le modèle de *ut(a)*, en face de *ibī*, *ubī*³ ». La racine grecque « *ιθα* » dérive du sanscrit « *i-há*⁴ » désignant « *ici* ». L'opération de recherche d'une origine lexicale pour la préposition « *jusque* » aura servi, au demeurant, à éclairer sa parenté avec l'adverbe de lieu « *ici* » qui est un mot foncièrement déictique renvoyant à différentes situations d'énonciation.

La parenté entre « *jusque* » et son éventuelle racine lexicale « *ici* » paraît vraisemblable, surtout que leur coréférentialité se fait remarquer dans l'expression « *jusqu'ici*⁵ », qui fait écho au lien logique entre la préposition et l'adverbe locatif (le domaine spatial → le domaine temporel).

Nous avons tenté de reconstituer le sens lexical initial relatif à la locution en tandem « *de... jusqu'à* », un sens corrélant les éléments « *dico – digitus – ici* ». Cette élaboration relative à sa genèse nous inscrit non seulement dans des catégories lexicales donnant lieu à ces grammèmes relateurs, mais aussi dans une même sphère sémantique référentielle et déictique, rendant de la sorte logique une approche pragmatique de cette préposition. Dans une situation d'énonciation, l'usager – obnubilé dans ses pratiques habituelles de communication – ignore le rapport entre la création de ces prépositions et le système déictique, du moment que le sens initial s'est perdu, et partant partiellement ou totalement démotivé.

¹ « Le sens est celui d'un indéfini “en tout endroit, en tout temps”, puis “toujours”. À l'époque impériale, par extension de constructions que *usque Romam* (Cic.) où *Romam* était considéré comme “dépendant”, de *usque*, *usque* a été employé comme préposition avec le sens de “jusqu’à”. Alfred Ernout et Antoine Meillet, *op. cit.*, p. 1336.

² Alain Rey, *op. cit.*

³ Alfred Ernout et Antoine Meillet, *op. cit.*, p. 1337-1338.

⁴ Arthur Anthony Macdonell, *A Practical Sanskrit Dictionary with Transliteration, Accentuation, and Etymological Analysis Throughout*, Motilal Banarsidass Publ., 1924, p. 46. « *i-há*, *adverb. here, hither ; here on earth ; in this book ; in the following ; now...* »

⁵ Alain Rey et Sophie Chantreau, *op. cit.*, p. 980.

2.2.2. Origine lexicale de « E »

Outre la difficulté de discerner l'origine lexicale des prépositions corrélées « *de... jusqu'à* », la préposition « *entre* » ne semble pas s'apprêter aisément à une mise en relation avec une racine signifiante.

Dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, la préposition « *entre* » est l'équivalent de la préposition latine « *inter* » qui est formée « de in “dans” (→ en) et de l'élément -ter- servant à opposer deux parties que l'on retrouve dans alter (→ autre)¹ ».

La définition latine attribuée à « *inter* » dans *Le Gaffiot* précise que cette unité était polycatégorielle, d'abord définie comme adverbe dans le sens de « *entre, dans l'entre-deux* ». En latin, l'emploi adverbial était concurrencé par l'emploi prépositionnel avec l'accusatif au sens de « *entre, parmi, au milieu de*² ». L'usage moderne ne conserve que l'aspect prépositionnel de « *entre* ».

Comme la préposition « *inter* », qui a l'aspect d'un relateur simple, est en fait composée de la préposition « *in*³ », dont Bréal et Bailly constatent la présence « en sanscrit des traces d'un adverbe de lieu **ani*⁴ », qui a par la suite subi une évolution morphologique en passant de « *in* » à « *en* », et qu'à l'origine c'était « *ent from inde was early reduced to en in prae-consonantal position*⁵ », et de l'élément « -ter- ». La restitution d'une base lexicale qui aurait abouti à la formation de « *inter* » se profile de façon plus manifeste dans l'élément « -ter- » → « *alter* ». Dans le dictionnaire étymologique latin, ces deux auteurs précisent que « *inter* est une forme dérivée de *in* ; on la retrouve dans le sanscrit *antar* “à l'intérieur” et l'allemand *unter* “parmi, sous”⁶ ».

Partant de ce postulat et en se référant à l'explication donnée par Chavée, cette préposition « *inter* » est dérivée de la racine indo-européenne « (A)NI, sous, dans, en ; Gr. *εν*, *ευ* ; Lat. *in* [...] De (A)NI, en, vient AN-TAR, entre ;

¹ Alain Rey, *op. cit.*

² F. Gaffiot, *op. cit.*, p. 838.

³ Paul Regnaud, *Dictionnaire étymologique du latin et du grec dans ses rapports avec le latin*, A. Rey – Éditeur, Lyon, Librairie E. Leroux, Paris, 1908, p. 143. Dans ce dictionnaire, on nous explique que la préposition « *in* » quand elle est employée en tant que préfixe, soit au sens « dans, à l'intérieur », soit au sens privatif subit une transformation morphologique en devenant « *im* devant les labiales *b, m, p* », et pouvant « assimiler *n* devant *l* et *r* », exemples : imbuvable, impossible, illuminer, irrécupérable.

⁴ Michel Bréal et A. Bailly, *op. cit.*, p. 133.

⁵ Mildred Katherine Pope, *op. cit.*, p. 219.

⁶ Michel Bréal et A. Bailly, *op. cit.*, p. 133.

Ze. *antare* ; Lat. *inter*... », et aurait comme origine « ANTA [qui] a donné ANTARA » au sens de « l'opposé, l'autre ; Lat. *alter* ; All. *Ander* ». Ce mot a un sens locatif « de l'autre côté, en face, vis-à-vis¹ ». La confirmation de cette origine lexicale ancienne s'atteste également dans la définition de Bréal et Wolf « the preposition 'between' is *inter* ; in Sanskrit, *antar*² ».

En prenant en compte ces différentes définitions, nous déduisons que « *inter* » serait issue du substantif spatial « *ánta* » signifiant proprement « *intérieur*³ » → « *antar* » (ce dérivé sanscrit est à mettre en relation avec « *alter* » : autre → « *al-ter* » qui est morphologiquement composé tout comme « *in-ter* ». D'ailleurs, il est très probable que les deux mots sont apparentés, le « n » et le « l » s'échangeant fréquemment parmi les langues indo-européennes), et que cette signification s'est affaiblie progressivement pour minimiser la valeur concrète. Le changement phonétique et morphologique « *inter* » → « *entre* » a dû estomper le rapport avec « *alter* » → « *autre* ». « *Inter* » quitte le paradigme adverbial plus signifiant pour se réduire à une unité grammaticale figée servant à introduire un régime spatial ou autre (c.-à-d. temporel ou notionnel).

Cette filiation semble se confirmer dans l'affinité, qui serait comme une trace de leur origine commune, dans l'expression « *entre autres*⁴ ».

Dans le cadre des expressions idiomatiques en relation avec les prépositions étudiées, nous pouvons déceler des résidus lexicaux qui peuvent nous orienter dans la recherche d'une correspondance entre le grammème et le lexème dont il est issu (Cf. les expressions idiomatiques « *jusqu'ici* » et « *entre autres* »). Toutefois, la résolution à chercher, à travers certaines régularités, à établir des déductions théoriques ou systématiques, peut se heurter à des cas limites, comme « *entre temps*⁵ », qui s'illustrent clairement dans ce qu'on appelle la fausse étymologie.

C'est à ce propos que M. K. Pope nous avise que le processus de contamination, dans la sphère bilinguiste, aurait pour conséquence un impact de perturbation qui provient déjà de l'étymologie populaire, en déformant la dérivation du

¹ Honoré Joseph Chavée, *op. cit.*, p. 133.

² Michel Bréal et George Wolf, *The Beginnings of Semantics: Essays, Lectures and Reviews*, Stanford University Press, 1991, p. 125.

³ Arthur Anthony Macdonell, *op. cit.*, p. 17.

⁴ Alain Rey et Sophie Chantreau, *op. cit.*, p. 739.

⁵ « Entre-temps "dans l'intervalle" (XV^e s.). Il s'agit là d'une confusion, par fausse étymologie, entre les homonymes *tant* et *temps*. On écrivait au XII^e s. *entretant*, les deux mots ayant un sens temporel (*entre* = pendant ; *tant* "cela, ces événements"). » *Ibid.*, p. 1610.

mot. À ce propos, elle cite l'exemple de « *entretemps for entretant*¹ », comme cas illustratif de la confusion homophonique touchant à la préposition « *entre* ». L'opération de modification que décrit Alain Rey est due, semble-t-il, à une similitude phonétique qui aurait induit le locuteur à l'erreur pour passer de l'orthographe « *entretant* » à « *entretemps* ». La locution « *entre-temps* » « représente une altération de l'ancien français *entretant* (1155, adv.), composé de *entre* et de *tant*² ».

2.2.3. Origine lexicale de « *I* »

À l'encontre des prépositions simples héritées du latin, où la procédure pour retrouver l'étymon initial est parfois une tâche assez ardue, les locutions prépositives créées tardivement sont plus facilement rattachables aux unités catégorématiques qui en constituent le noyau. (Cf. supra *Partie 1 – chapitre 4 : introduction : La préposition, retour sur une dénomination*).

Notre propos porte sur la signification du noyau nominal « *intervalle* », qui est à juste titre une base lexicale éponyme, n'ayant pas été choisie arbitrairement, puisqu'il rapproche et uniformise les relateurs se rapportant à notre étude.

L'extension du paradigme prépositionnel s'est opérée de différentes manières, comme nous l'avons explicité dans la partie grammaticalisation. En ce qui concerne le sémantisme spatial de l'intervalle, nous avons eu recours au procédé d'association de relateurs fonctionnant en tandem « *de... jusqu'à* ». Pour les locutions prépositives, le critère de décidabilité, qui nous a fait opter pour sa sélection, est le fait qu'elle soit plus probante que d'autres telles que « *dans l'espace intermédiaire de* », « *au sein de* », « *au-dedans de* », etc.

Dans notre analyse de la forme composée « *dans l'intervalle de* », nous allons tenir compte des significations de ses différents composants. Ce travail s'amorce, d'abord, par l'attribution du sens au relateur « *dans* ». Nous nous référons à la définition d'Alain Rey qui précise que cette préposition est issue « sous la forme *denz* (v. 1112), du bas latin *deintus* “au dedans, en dedans” », de *de* (→ *de*) et *intus* “de l'intérieur” puis simplement “à l'intérieur”, dérivé de *in* (→ *en*)³ » (cf. supra, la préposition « *in* » provient selon Bréal et Bailly de l'adverbe de lieu sanscrit « **ani* »). En réponse à notre objectif d'attribuer un sens lexical à ladite préposition, Paul Regnaud nous apprend que « *intus* » était un adverbe signifiant « au-dedans, à l'intérieur⁴ », qui a évolué par le

¹ Mildred Katherine Pope, 1934, *op. cit.*, p. 296.

² Alain Rey, *op. cit.*

³ Alain Rey, *op. cit.*

⁴ Paul Regnaud, *op. cit.*, p. 143.

biais du transfert catégoriel pour incorporer la partie du discours plus récente c.-à-d. la préposition.

D'après Ernout et Meillet, le noyau « *intervalle* » est issu du latin « *intervallum* » : le mot à l'origine avait le sens de « intervalle (de loco), interruption (de tempore), distance (sens physique et moral), pause¹ ». Aussi, dans le *dictionnaire étymologique du latin et du grec dans ses rapports avec le latin*, Paul Regnaud puise dans des origines ancestrales en précisant que « *intervallum* », qui a donné « intervalle », est composé du radical « *vall-um* ». Ce radical signifie « palissade », dont le composé initial est le radical « *vall* » provenant de formes incertaines de l'indo-européen qui sont « **gvall* ou **gval'g* au sens de « entourage, retranchement, palissade ». Le comp. *inter-v-allum* s'appliquait d'abord, sans doute, à « un espace placé entre barrières et faisant par conséquent solution de continuité ; d'où le sens de "intervalle"² ».

La reconstitution du sens de cette locution prépositive se présente comme une opération facilement exécutable étant donné que le noyau est un lexème foncièrement spatial depuis le latin. Cette origine lexicale a attesté son élaboration à partir du préfixe « *inter-* » appartenant à ce même champ d'application sémantique. Cette loc. prép. rejoint le sens de « *entre* », et de son radical « *vall-um* » venant consolider le relief locatif. De même, la préposition qui le précède « *de-intus* » appuie l'idée d'intériorité. Aussi, celle qui le suit, la prép. « *de* » est porteuse d'une valeur déictique désignant à l'origine un emplacement.

Il est nécessaire de noter que ces grammèmes créés à partir de lexèmes rendent compte de la dynamité du langage. Ce phénomène s'observe dans la description de l'usage des prépositions, car, en ancien français, ces unités semblent être accessoires, à l'exemple du latin. Ce qui se constate dans des usages où coexistaient des tournures casuelles, antiques et rudimentaires, qui n'ont pas eu recours à ces relateurs et à des tournures qui en utilisaient pour introduire un régime spatial à intervalle. La pertinence des prépositions, qui servent à marquer les rapports jadis exprimés par les désinences (le système flexionnel où nous pouvons remarquer une réduction de la déclinaison), est motivée par le besoin constant du locuteur de perfectionner ses outils langagiers pour qu'ils soient en adéquation avec le développement de nouvelles significations. Ainsi, dans un stade évolué du latin, la préoccupation

¹ Alfred Ernout et Antoine Meillet, *op. cit.*, p. 572.

² Paul Regnaud, *op. cit.*, p. 362.

des locuteurs de produire des énoncés plus précis, plus expressifs, se manifeste dans des occurrences où l'on utilisait ces prépositions locatives :

- « cela se faisait du haut de la chaire curule, d'un endroit dominant la foule » → « *haec agebantur de sella ac de loco superiore* » (Cicéron, *Verrines*, 4, 85).
- « venir à la ville » → « *ad urbem venire* » (Cicéron, *Verrines* 1, 78).
- « dans la rue des fabricants de faux » → « *inter fatcarios* » (Cicéron, *Catalinaires*, 1, 8).
- « partir de la mer supérieure [Adriatique] jusqu'à Rome » → « *usque a mari supero Romam proficisci* » (Cicéron, *Pro Cluentio*, 192)¹.

Signalons que cet emploi grammatical indistinct, c.-à-d. ce phénomène de coexistence des deux possibilités, relié à l'usage des prépositions s'est perpétué dans les formes primitives du français. C'est là un fourvoiement syntaxique qui s'observe dans *La petite grammaire de l'ancien français* d'Edmond Faral, dans laquelle il nous informe qu'en ancien français il était acceptable :

- soit de ne pas user de préposition : « donnez-la à un autre » → « *donez la autre* ».
- soit de mettre cette unité à profit : « il entra au moutier avec l'épée au côté » → « *l'espée ceinte est entrez el mostier*² ».

L'intérêt de remonter aux origines polygénétiques de ces prépositions à intervalle réside dans le fait que leur signification primitive relève d'un sémantisme locatif, puisqu'elles sont issues de catégorèmes porteurs de cette signification. Ce sens se préserve dans les régimes qu'elles sont susceptibles d'introduire, comme nous l'avons montré dans l'analyse sémantique. L'avantage de l'étude diachronique est de détecter à travers la succession des modifications morphologiques et phonétiques que la graphie des prépositions anciennes a évolué pour dépasser l'imprécision, l'usage confus et établir des proximités entre les mots (le vocabulaire constitue un ensemble de catégories en état d'expansion). Par contre, les prépositions plus récentes, dérivées de lexèmes, se sont développées malgré le fait qu'elles soient construites à partir de débris catégorématiques et s'écrivaient de manière désordonnée. Cette imprécision prend le contrepied de l'essor linguistique qui se veut fécond et incite les usagers, qui, sont en quête d'une exactitude, d'une netteté, d'un emploi régularisé, à codifier le langage, et surtout l'orthographe.

L'émergence des prépositions au moyen de la grammaticalisation a permis à Meillet de confirmer le fait que « les altérations phonétiques subies par

¹ F. Gaffiot, *op. cit.*

² Edmond Faral, *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Librairie Hachette, 1941, p. 30.

les mots accessoires sont parfois profondes » et « l'affaiblissement du sens et l'affaiblissement de la forme des mots accessoires vont de pair¹ ».

Dans son article sur [...] *la grammaticalisation de la préposition de*, Cristiana Papahagi nous révèle que ce transfert s'est déclenché depuis le latin tardif pour combler le manque sémantique. Dans l'opération de développement des catégories de l'adverbe à la préposition, la préposition « *de-* » développe des capacités sémantiques et combinatoires considérables que nous synthétisons en sélectionnant les relateurs afférents à notre sujet dans le tableau 7 :

Tableau 7 : Tableau récapitulatif de quelques prépositions françaises selon Papahagi²

Composé	Domaine	Forme française
<i>depost(ea)</i>	spatial statique + temporel	<i>Depuis</i>
<i>deintus</i>	Spatial	<i>dans (dedans ?)</i>
<i>deinter</i>	spatial dynamique	<i>d'entre</i>
<i>deex</i>	spatial dynamique + partitif	<i>Dès</i>

La grammaticalisation se constate dans la création de nouvelles prépositions, reposant sur « *de-* si le terme marquait un dynamisme de polarité initiale, avec *ad-* si la polarité était finale et réservée au contexte dynamique³ ». Ce qui nous importe dans cette observation, c'est que ces deux prépositions employées de façon corrélée signifient l'intervalle spatial avec un trait expressif supplémentaire, à savoir la dynamicité.

Outre cette valeur sémantique, la description des éléments positionnels s'appréhende « dans le cadre d'un système où les formes en *de-*, *ab-* ou *ex-* expriment la situation au début d'un mouvement, *in-* la situation finale dans une intériorité, *ad-* la situation vers laquelle tend un mouvement, etc.⁴ ». L'alternance sémantique statique vs dynamique constituera un élément de résolution que nous nous attacherons à examiner dans la vérification pragmatique de notre triade prépositionnelle.

Si nous récapitulons les résultats obtenus, nous notons que la spatialité telle qu'elle est illustrée dans le cas de « *de... jusqu'à* » est à la base en relation avec le déictique, c.-à-d. le doigt, car le corps est en quelque sorte envisagé

¹ Antoine Meillet, *op. cit.*, 1982, p. 138-139.

² Cristiana Papahagi, « L'opposition statique et dynamique dans la grammaticalisation de la préposition de », *Linguisticae Investigationes*, vol. 25, n° 2, 2002, p. 230.

³ *Ibid.*, p. 231.

⁴ *Ibid.*

comme un domaine spatial. À ce propos, Goyens et De Mulder nous font remarquer que

les parties du corps et les sites de l'environnement sont identifiés de façon relative, sur la base de leur situation par rapport à des parties adjacentes ; on peut en dire autant de la façon dont nous localisons des objets dans l'espace : ceux-ci sont localisés en indiquant leur relation par rapport à d'autres objets. Il n'est donc pas surprenant que nous nous servions de noms décrivant des parties d'objets pour exprimer des relations spatiales : la similitude que nous percevons entre l'objet et l'espace peut servir de fondement à un transfert métaphorique Objet – Espace¹.

Au-delà de l'aspect formel aboutissant à la création des prépositions illustré dans leur mécanisme de grammaticalisation, nous retenons que les prépositions que nous avons analysées semblent renvoyer à une origine sémantique commune, c.-à-d. la spatialité concrète, l'intériorité, et de façon plus explicite l'intervalle spatial.

Dans la praxis linguistique, le locuteur use d'expressions afférentes à l'espace, de relateurs sans établir la relation avec les mots dont ils dérivent. D'ailleurs, Ernst Cassirer fait ressortir cet aspect diachronique qui, selon nous, impulse une approche pragmatique des prépositions. Étant donné que ces « mots (dont se sert le langage pour exprimer l'espace) s'enracinent encore tout à fait dans la sphère de la sensation immédiatement sensible² ».

Quelle est la portée pragmatique d'une analyse comparative des trois PSI « entre », « dans l'intervalle de » et « *de... jusqu'à* » ?

3. Étude pragmatique appliquée aux PSI

Nous focaliserons notre intérêt sur une revalorisation sémantique de ces prépositions, considérées comme des éléments fonctionnels purement grammaticaux, pour interroger leur signification relative à l'intervalle spatial. Dans le volet précédent, l'accent a été mis sur la légitimité d'une approche pragmatique en remontant aux origines du processus qui a abouti à leur formation. Ainsi, malgré la perte de leur valeur sémantique originelle, nous observons que dans l'échange cognitif, les prépositions créées pour pallier les désinences ont dû préserver un sens dans le cadre d'une description spatiale.

¹ Michèle Goyens et Walter De Mulder, « Présentation », dans *Linguisticae Investigationes*, vol. 25, n° 2, 2002, p. 190.

² Ernst Cassirer, *La philosophie des formes symboliques 1. Le langage*, Éditions de Paris, Minuit, 1923.

En effet, si Meillet considère que le phénomène instigateur de grammaticalisation est « le besoin de parler avec force, d'être expressif¹ », le « développement de la pragmatique a infléchi [cette] problématique (posée par Meillet), la déplaçant du locuteur vers la relation entre le locuteur et l'allocutaire. C'est sur l'effet produit, et sur la volonté de produire, qu'on insiste désormais² ».

C'est dans cette perspective que semble s'établir l'approche de Marchello-Nizia fondée sur le « repérage des régularités dans l'usage pragmatique du discours et dans les diverses situations de communications³ ». Elle explique que le

modèle dit de la 'grammaticalisation' se situe dans une perspective fonctionnelle et pragmatique, fondée sur l'idée que la langue a d'abord une fonction communicative et expressive, et qu'elle suit les règles du fonctionnement cognitif⁴.

L'avantage de l'analyse pragmatique appliquée aux prépositions est de décrire l'histoire de leur usage, du moment que l'étude discursive de l'énoncé se base sur le phénomène de subjectivation. Ainsi, nous parlerons du comportement des prépositions qui obtempère, certes, aux lois du contexte contraignant. Ce dernier peut leur imposer ses restrictions, étant donné que ces prépositions sont imprégnées de leur entourage sémantique, et ne peuvent s'en dissocier. C'est dans ce cadre que la recherche d'une correspondance entre l'intention du l'interlocuteur et celle de son interlocutaire⁵ fait écho à l'objet de la pragmatique, qui étudie la relation entre les signes et les besoins perlocutoires⁶ ou les effets illocutoires⁷ (c.-à-d. le sens littéral vs le sens contextuel).

¹ Antoine Meillet, *op. cit.*, 1982, p. 139.

² Christiane Marchello-Nizia, *op. cit.*, 2006, p. 25.

³ *Ibid.*, p. 19.

⁴ *Ibid.*, p. 21.

⁵ « Interlocuteur/Interlocutaire : En reproduisant sous forme de simulacre, à l'intérieur du discours, la structure de la communication, le dialogue présuppose les deux actants – destinataire et destinataire – qui sont alors appelés ensemble *interlocuteurs* ou, séparément, *interlocuteur/interlocutaire* (pour homogénéiser le paradigme destinataire/destinataire, énonciateur/énonciataire, narrateur/narrataire) ». Algirdas-Julien Greimas Julien Courtés, et alii, *op. cit.*

⁶ « Perlocutoire : On donne le nom de *perlocutoires* ou de *perlocutions* aux fonctions du langage qui ne sont pas inscrites directement dans l'énoncé, mais qui ont un effet indirect sur l'interlocuteur ("flatter, faire plaisir, faire peur, etc."). Par exemple, une interrogation peut avoir pour objet non pas d'obtenir une information, mais de faire croire à son interlocuteur qu'on le fait participer à la décision (fausse interrogation) ». Jean Dubois, et alii, *op. cit.*, 2002.

⁷ « Illocutionnaire, illocutoire : À la suite de J. L. Austin., on qualifie d'*illocutionnaire* (ou *illocutoire*) ou *illocution*, tout acte de parole réalisant ou tendant à réaliser l'action

Dans sa *Contribution à l'analyse pragmatique des prépositions*, Jean Cervoni révèle l'importance de la catégorie des relateurs dans la pratique énonciative, en nous disant que : « dans cette catégorie, on peut faire entrer tout ce qui participe de l'illocutoire ou du perlocutoire et toute espèce de mise en relief résultant du choix d'une préposition non banale¹ ».

De même, dans son chapitre intitulé « *Prépositions et pragmatique* », ce linguiste explique que dans l'étude des prépositions :

il ne semble pas que la pragmatique dite « indexicale », celle des « embrayeurs » ou « symboles-index », puisse être d'un grand rendement. Assez féconde, en revanche, devrait être une pragmatique de l'intentionnel, mettant l'accent sur les fonctions jakobsoniennes².

À travers la description des six fonctions fondamentales dans le langage, inhérentes à toute communication verbale, c.-à-d. les fonctions : référentielle, poétique, phatique, métalinguistique, émotive, conative, Roman Jakobson accorde une importance prédominante à la fonction référentielle, contextuelle dans l'économie de l'échange entre le destinataire et son destinataire. Ce fait se constate, lorsqu'il nous explique que

même si la visée du référent, l'orientation vers le contexte – bref la fonction dite « dénotative », « cognitive », référentielle – est la tâche dominante de nombreux messages, la participation secondaire des autres fonctions à de tels messages doit être prise en considération par un linguiste attentif³.

Selon Jakobson, « tout code linguistique contient une classe spéciale d'unités grammaticales qu'on peut appeler les embrayeurs : la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message⁴ ». Il précise que la nature sémiologique de ces embrayeurs examinée par Burks, dans *Icons, Index and Symbol*, combine les deux fonctions *symboles-index*. Rappelons qu'à son tour Burks s'est inspiré de l'analyse du signe de Peirce rattachant conventionnellement le symbole à l'objet représenté par opposition à l'index démonstratif. Ainsi, il s'agit d'une mise en valeur de « la relation

dénommée : la phrase Je promets de ne plus recommencer réalise l'acte de « promettre » en même temps qu'il indique la nature de la promesse. On distingue notamment, parmi les verbes illocutionnaires, les verbes performatifs (ordonner) et les verbes d'attitude (jurer). Tout énoncé, pratiquement, peut être considéré d'une manière ou d'une autre comme illocutionnaire ». *Ibid.*

¹ Jean Cervoni, *op. cit.*, 1991, p. 240.

² *Ibid.*, p. 217.

³ Roman Jakobson, trad. de l'anglais par Nicolas Ruwet, *op. cit.*, p. 214.

⁴ *Ibid.*, p. 178.

existentielle avec l'énonciation¹ » de ce signe indexical ayant des désignations variables selon le contexte. C'est dans cette optique que nous inscrivons notre étude du fonctionnement pragmatique divergent et convergent de ces embrayeurs spatiaux, c.-à-d. les trois relateurs quasi synonymiques « E », « I » et « J ».

Quelle serait la fonction qu'assigne la pragmatique à ces embrayeurs spatiaux ? Comment ces unités grammaticales pourraient-elles déployer des effets de sens variés selon les contextes qui les intègrent ?

Nous ébaucherons dans un premier moment un travail d'examen de facteurs pragmatiques décelant l'exclusivité de ces trois relateurs, pour procéder dans un deuxième moment à une analyse comparative de leurs convergences pragmatiques. L'examen pragmatique de ces prépositions quasi synonymiques sera une remise en question de leurs impacts sémantiques sur différents énoncés. En ce sens, leur traitement pragmatique nous avisera des modalités dont use le locuteur pour ressortir leurs portées sémantiques, voire même leurs aptitudes distinctes dans la configuration d'un intervalle spatial.

Quels sont les fondements pragmatiques relatifs aux divergences de cette triade prépositionnelle : « *entre* », « *dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à* » ?

3.1. Comportement pragmatique exclusif des PSI

Dans la constitution de l'exemplier, nous éliminerons les occurrences où l'exclusivité est justifiée par les règles opératoires grammaticales, « E » + pronom, « I » + SN sg, « *de là... jusqu'à...* », pour nous concentrer sur les occurrences problématiques où ni la grammaire, ni la sémantique ne sont en mesure de donner la clé ni pour leurs divergences, ni pour leurs convergences. C'est, semble-t-il, dans ces cas ambigus que la portée pragmatique peut assurer une réponse à leur relation. Dans l'investigation pragmatique, l'analyse s'opère en se rapportant aux données contextuelles comme étant un facteur déterminant dans le choix d'une préposition et non pas d'une autre.

3.1.1. Motivations pragmatiques de l'exclusivité de « E »

179. Sa rasse oscille un instant *entre* (*I/*J) son pouce et son index, à mi-distance de la table et de sa bouche. (Hervé Bazin, *La Mort du petit cheval*, 1950, p. 307-309).
180. Il m'offrit un cigare que j'acceptai de bonne grâce et mis dans ma poche, *entre* (*I/*J) mon stylo et mon porte-mine. (Samuel Beckett, *Molloy*, 1951, p. 135-136).

¹ *Ibid.*, p. 179.

Dans ces deux exemples, le SP locatif introduit par la prép. « E » ne peut admettre la possibilité d'alternance avec les deux autres prép. « I » et « J ». Quoique la nature grammaticale du régime –Y deux SN sg reliés par « et » ne constitue pas une contrainte à l'interchangeabilité, l'usager semble ne pouvoir recourir qu'à la prép. « E ». Si nous essayons de remplacer cette prép. par d'autres « *dans* », « *au milieu de* », nous produisons des énoncés faux. Ni le locuteur, ni son interlocuteur ne peuvent évaluer si le propos est logique ou vraisemblable, car cet intervalle est trop réduit et que les deux autres prép. ne peuvent en aucun cas être synonymes de la prép. « E » au risque de produire un sens impropre.

Le raisonnement logique réfute, dans l'exemple (P 180), l'équivalence de ces trois signifiants pour une considération référentielle selon laquelle il s'agit d'une localisation qui ne peut être perçue mentalement qu'avec la prép. « E ». Du moment qu'on ne peut visionner l'action de mettre « *un cigare* » dans « *une poche* » qu'entre ces deux objets « *le stylo* » et « *le porte-mine* ». Ces deux limites ne constituent pas un intervalle continu, d'où l'exclusion de « I », ni même un parcours ayant des étapes, bloquant la construction en tandem « J ». Il est impossible d'imaginer que le procès de mettre cet objet distinct peut se faire avec ces deux relateurs lesquels auraient, dans ce contexte, transgressé l'usage commun.

Si nous essayons de revenir sur les causes pratiques qui privilégient la prép. « E » dans l'exemple (P 179) au détriment des deux autres, c'est que le régime –Y représentant deux pôles mobiles appartenant au corps humain fonctionnant comme les paires « entre les mains », « entre les jambes », « entre les yeux ». Ces syntagmes ne peuvent pas formellement être jointes aux prép. corrélées « J ». Néanmoins, nous avons exclu de l'examen pragmatique ces paires parce qu'elles constituent une contrainte grammaticale distributionnelle, qui auraient faussé l'examen de leur comportement dans l'énoncé. Dans cette occurrence, le locuteur actualise le positionnement d'un objet inanimé, mais qui est impulsé par un mouvement dont il n'est pas l'instigateur « l'oscillation » représenté dans un état d'action, de balancement ou de va-et-vient. Ce mouvement est, en fait, dû au tremblement de la main qui le tient « entre le pouce et l'index ». Ces données relatives au corps, à la main, rendent impossible la substitution, car elles ne constituent pas un lieu fermé et n'ont pas la qualité d'être perçues dans notre pensée comme un lieu traversé par ce mouvement ondulatoire. Si nous remplaçons ce régime par « entre la table et la chaise », ces deux éléments référents aux limites de l'intervalle peuvent admettre la commutation avec les deux autres alternatives prépositionnelles.

181. Le général s'assit *entre* (*I/*J) la princesse Seniavine et Madame Martin. (Anatole France, *Le Lys rouge*, 1894, p. 59).
182. Mon cher André, j'écris *entre* (*I/*J) Maurras et Duhamel. (Paul Valéry, *Correspondance* (1890-1942), 1942, p. 519).

Dans les deux exemples susmentionnés, la prép. « E » introduit un SP locatif. Grammaticalement, ce régime –Y formé de deux noms propres reliés par « *et* » ne constitue pas une entrave à l'interchangeabilité, même si on les remplace par deux SN pl « s'assit *entre* les oncles et les tantes ». Ce régime, ayant le sémantisme du corps humain comme deux repères de la bipolarité, ne tolère pas la commutation avec les deux autres prép. Nous observons ici un détail important quant à la décidabilité attestant de la prép. « E » de façon exclusive rejetant les deux prép. « I » et « J » qui semblent ne pas pouvoir composer avec un régime –Y dont les frontières désignent des êtres humains.

L'élimination de l'alternance synonymique n'est pas dictée seulement par des exigences sémantiques de bipolarité du régime, ou de sa distribution formelle en deux SN coordonnés, mais elle se démontre autant par le comportement sémantique des signifiants adaptés à la situation de communication. Cela indique que si l'usager fait référence à un intervalle délimité par deux entités animées la commutation peut s'avérer inappropriée produisant un discours qui enfreint le maniement canonique de la langue (cf. supra, par exemple deux noms propres reliés par « *et* »).

Mais, dans l'analyse de cet énoncé, la relation entre le V d'action « *s'asseoir* » qui implique un passage du mouvement à la stabilité, un positionnement, comme celui de « *écrire* » (assis + en train d'écrire), et la nature régime ne peuvent rendre recevable que la prép. « E », ou de façon douteuse pour (P 182) les loc. prép. « *au milieu de* », « *au centre de* ». La valeur de vérité, qui se communique à travers les actes de paroles, est en convenance avec nos facultés d'imagination de la réalisation du procès. Il est inadmissible dans la pratique de la langue que le locuteur emploie « I » ou « J » pour positionner « *le général* » ou « *Paul Valéry* » comme s'il s'agissait d'une étendue. Notons que dans (P 182), nous sommes face à un émetteur le « *je* » qui est un locuteur en train d'actualiser son énoncé. Le hic et le nunc sont précisés par les embrayeurs employés. Celui de spatialité qui s'apparente à un déictique, puisque l'interlocuteur partage la connaissance des référents avec son interlocutaire. Cet intervalle est délimité par « *Maurras* » et « *Duhamel* ». La circonstance temporelle est le « maintenant », le moment de l'émission du message c.-à-d. le présent décrit le processus en train de se faire. Le motif qui met en échec l'interchangeabilité est que le contenu communiqué « *s'asseoir* »

ou « écrire » n'est en adéquation qu'avec « E » parce que l'énonciateur, le « je », ainsi que la personne localisée : le « général », ne peuvent dans leur action s'associer aux autres prép. au risque de produire un texte incorrect voire incongru.

3.1.2. Motivations pragmatiques de l'exclusivité de « J » :

183. En ce moment, des cris de femme se firent entendre, et ~~les glapissements d'une petite voix aigre~~ arrivèrent (*E/*I) de l'antichambre jusqu'aux deux époux. (Honoré de Balzac, *Histoire des Treize*, 1835, p. 850).

Cette phrase représente un cas d'exclusivité, vu que l'usage correct n'admet que les prép. corrélées « J » et rejette les deux autres « E » et « I ». La cause de l'exclusion n'est pas à rattacher à la nature grammaticale du régime spatial à intervalle –Y, ayant deux bornes. En effet, cette bipolarité du complément dans son interprétation admet sémantiquement et syntaxiquement les deux autres relateurs. La motivation réfutant l'alternance synonymique est causée par le contexte qui précède le SP, le locuteur et l'interlocuteur ne peuvent configurer ce sujet incorporel « *les glapissements d'une petite voix aigre* » dans son mouvement rattachable aux deux autres prép. Car, « E » et « I » sont plus usités pour décrire un état assez statique, alors que les prép. corrélées « J », des embrayeurs foncièrement déictiques, réfèrent plus au sens de cet intervalle dynamique. Le récepteur déploie ses performances de compréhension qui concordent vers le choix de ce relateur pour sa consistance significative faisant défaut aux deux autres.

3.1.3. Les motivations pragmatiques de l'exclusivité de « I »

184. ~~Que la hauteur d'eau maximum~~, trouvée par M. Poitevin (*E/*J) de l'emplacement des digues, est de 1m85. (Louis Alexis Beaudemoulin, *Annales des ponts et chaussées*, 1833, p. 367).

De prime abord, une construction syntaxique d'un SP composé de la loc. prép. « I » jointe à un SN sg semble du point de vue de la grammaire une contrainte à la concurrence synonymique avec les deux autres prép. « *E » et « *J ». Sauf que dans la partie réservée aux règles opératoires, (P 175) « *de l'espace compris entre l'arcade zygomatique* » nous indique que le SN sg n'est pas l'attribut exclusif de la loc. prép. « I ». Dans ce cadre, il est important de spécifier que l'usager dans la pratique de la sélection d'une prép. ne se limite pas à la nature grammaticale du régime parce que ce singulier peut-être un duel « paire », « couple », ou collectif « foule », « bouquet » « feuillage », qui peut admettre aussi bien l'emploi de la prép. « E ». Toutefois, les prép. en tandem sont exclues, vu leur exigence d'un régime formellement bipartite.

Cette mise au point concernant la nature grammaticale du régime s'inscrit dans notre perspective de recherche illustrant le bien-fondé de l'approche pragmatique. Le locuteur fait appel à ses facultés de compréhension et de perception de la forme de l'espace auquel il a affaire. Dans ce cas, « *l'emplacement des digues* » se présente comme un tout continu, indivis. Ce qui se déploie dans la pratique du langage, qui reflète l'image développée par ce régime incompatible avec l'idée de bipolarité, mais plutôt avec celle du continuum et de l'intériorité. C'est précisément cet aspect technique qui rend désormais cette loc. prép. comme l'outil le plus approprié pour rendre compte de cette réalité physique. La référence à l'expérience langagière rend solide un sens tout à fait logique tant à l'émission qu'à la réception.

Quels sont les fondements pragmatiques relatifs aux convergences de cette triade prépositionnelle : « *entre* », « *dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à* » ?

3.2. Comportement pragmatique quasi synonymique des PSI

Comme nous l'avons démontré dans les volets descriptifs relevant des domaines sémantique et syntaxique, ces trois relateurs considérés quasi synonymiques obéissent à des règles opératoires favorisant leur interchangeabilité dans des énoncés spatiaux variés.

L'examen pragmatique appliqué à ces unités grammaticales est avantageux dans la mesure où il nous permet de sonder, à travers le choix opéré par le locuteur entre ces trois signifiants polysémiques à la base, un renvoi à une signification commune, à un signifié concret ayant une représentation intelligible, c.-à-d. celle de l'intervalle spatial. Cette reduplication des signifiants, qui fait référence à une même idée, constitue un motif validant une étude sémiotique de ces prépositions. Notre étude cherchera à déterminer les configurations référentielles prescrivant au locuteur d'opter pour un choix pratique d'une préposition ayant des facultés expressives adaptées au contexte en question. Cela nous amènera à mesurer l'adaptation de ces trois prépositions quasi synonymiques, en les comparant afin de révéler leurs effets de sens distinctifs dans leur relation avec la visée énonciative.

3.2.1. Convergences pragmatiques des PSI

185. ~~Une~~ rug, celle qui passe *entre* (I/J) le marché et la mairie, et qui grouille de monde, ou peut-être les allées, près de ce bassin rond où un jet d'eau très court bouillonne et se dandine comme un homme ivre. (José Cabanis, *Les Jeux de la nuit*, 1964, p. 98-99).
186. Et ~~sa chanson~~ sa chanson tremblait dans le soir comme une guenille au vent qui passe *entre* (I/J) la tour Saint-Gilles et la ruelle des Trois Voleurs. (Alexandre Vialatte, *Les Fruits du Congo*, 1951, p. 30-32).

187. Mevrouw Loubah, toutefois, allait et venait encore *entre* (I/J) Amsterdam et Londres au service d'un diamantaire. (Marguerite Youcenar, *Un homme obscur*, 1982, p. 977).
188. ... tout mon sable s'étend (E/I) *de* Thèbes jusqu'à Tyr. (Edgar Quinet, *Napoléon*, 1836, p. 197).
189. ... (E/I) *de* ce coude jusqu'à la sortie de ce détroit, quoique les eaux en soient encore furieuses et très-agitées, elles n'offrent aucun danger, lorsque l'on a soin de se tenir au milieu du chenal. (Michel Crèvecoeur, *Voyage dans la Haute Pensylvanie et dans l'État de New-York*, 1801, p. 318).
190. Melville avait indiqué son choix : dans la petite montagne de l'Uetliberg, au sommet duquel ne menait que la ligne du S-Bahn S10, petit train torrillant (E/I) *de* la gare centrale jusqu'à son terminus dans les sapins, cela convenait à son invité. (Anne-Marie Garat, *Pense à demain*, 2010, p. 447).
191. ...le plan de fondation sera très élevé au-dessus du lit de la rivière, et que les couches superficielles de ce dernier seront sujettes à des affouillements *dans l'intervalle* (E/J) *des* pires et des culées. (Joseph Mathieu Sganzin, *Programme ou résumé des leçons d'un cours de constructions*, 1839, p. 293).

Dans ces exemples, les trois prép. sont interchangeable. Nous observons que le point commun de ces différents SP au niveau formel réside dans la bipolarité de l'intervalle que ces prép. introduisent. Rappelons que cette bipolarité constitue une caractéristique sémantique sine qua non mettant en valeur la synonymie de cette triade prépositionnelle.

Au niveau syntaxique, nous avons sélectionné des occurrences où les auteurs recourent à ces trois prép., un choix qui nous fait comprendre la ressemblance de leur signification et de leur concordance fonctionnelle. En effet, dans cet exemplier, ces relateurs introduisent des régimes –Y de natures grammaticales différentes. L'analyse de ces divers régimes peut varier de deux SN sg (P 185) « *entre le marché et la mairie* », (P 189) « *de ce coude jusqu'à la sortie de ce détroit* », (P 190) « *de la gare jusqu'à son terminus* », à deux SN sg toponymiques (P 186) « *entre la tour Saint Gilles et la rue des Trois Voleurs* », (P 187) « *entre Amsterdam et Londres* », (P 188) « *de Thèbes jusqu'à Tyr* », de même que deux SN pl (P 191) « *dans l'intervalle des pires et des culées* ». Ces différentes distributions du régime pour chacun de ces exemples ancrent cette étude dans la description des régularités grammaticales déjà répertoriées.

Cependant, du point de vue de l'usage, si le locuteur alterne ces trois prép. nous nous rendons compte de la validité de leur synonymie, mais si nous interrogeons le contexte, nous nous devons d'explicitier les motifs qui ont impulsé l'usager à employer une prép. au détriment des deux autres.

S'agit-il de principes pragmatiques qui rendent plausible le choix d'une PSI au détriment des deux autres ? Comment expliquer l'interdépendance entre la préposition et le contexte ?

De fait, comme l'a expliqué Darmesteter « une synonymie parfaite ne peut pas exister », ce qui s'atteste dans la sélection d'une prép. ayant une signification particulière. Au-delà des clivages relevant de la nature grammaticale des régimes, nous arrivons à formaliser a priori une certaine convergence accréditant leur quasi-synonymie.

Dans l'examen de leur valeur référentielle, ces embrayeurs, disposant de ce trait commun de la bipolarité, scellent un écart sémantique remarquable qui se perçoit si les deux pôles de cet intervalle sont intervertis. Ce test n'est pas toujours évident, vu que les prép. corrélées « J » sont celles que l'usage prédilectionne pour marquer un intervalle, sans conteste, bipolaire et parcouru d'un extrême à l'autre (pôle initial : « *la gare centrale* » / « *de ce coude* » vs pôle final : « *son terminus* » / « *la sortie de ce détroit* »).

Ces éléments contextuels opèrent comme des facteurs déterminants dans la sélection d'un relateur, le locuteur fait appel à ses connaissances du monde physique et au pouvoir suggestif des mots pris dans leur sens intrinsèque. Dans cette mesure, « J » révèle une faculté expressive reliée au parcours-continuum, marqué d'un début et d'une fin, avec une mise en évidence d'une perception dynamique de l'intervalle. Ce sémantisme semble faire défaut aux deux autres alternatives prépositionnelles qui, elles, s'entrecroisent au niveau de la bipolarité relativement statique, sans que cet intervalle soit parcouru in extenso (cf. supra les représentations schématiques). D'ailleurs, une telle propriété est confirmée dans la distinction que fait Denis Paillard de « E » comme prép. de *division*. L'appartenance catégorielle des deux prép. « E » et « I » à la même racine latine « *inter* », comme l'a démontré le processus de grammaticalisation, corrobore leur alternance synonymique. Celle-ci est validée dans les multiples configurations grammaticales où elles peuvent se relayer, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail dans la partie qui suit.

La production des énoncés intégrant ces relateurs synonymiques interroge un savoir partagé entre l'émetteur et le récepteur. Ces derniers réalisent que leur substituabilité s'influe par des critères syntactico-sémantiques variés, où l'appréhension du sens ne se perçoit pas de la même façon. De ce fait, « *dans l'intervalle des piles et des culées* » et « *entre le marché et la mairie* » sont des intervalles dans lesquels les procès « *sujettes à des affouillements* » et « *passer* » s'effectuent dans un espace médian, intermédiaire, sans en

toucher les frontières. En revanche, l'application de la construction en tandem « J » structurellement bipolaire dénote une insistance sur une spécificité fondamentale qu'elle attribue à l'intervalle spatial ayant un début et une fin et subissant l'action du verbe in extenso.

La description des différentes significations attribuées à ces relateurs est, certes, reliée à leurs sémantismes spécifiques. L'usager peut les alterner si elles sont combinées à des régimes acquiesçant la substituabilité du point de vue grammatical, mais aussi en prenant en compte leur adéquation avec le contexte pour qu'il n'y ait pas d'emploi impropre, inadéquat ou encore déconcertant.

3.2.2. Convergences pragmatiques de « E » et « I »

192. ... il n'y a qu'un ~~un~~ ~~ovaire~~ dans cette classe, situé sous la colonne vertébrale, *entre* (I/*J) la partie la plus avancée des reins... (Georges Cuvier, *Leçons d'anatomie comparée*, 1805, p. 59).
193. ~~La grande allée~~ montait *entre* (I/*J) deux rangées roses... (Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932, p. 57).
194. *Dans l'intervalle de* (E/*J) tous ces petits chemins, il s'étendait, par places, ~~de~~ ~~l'herbe~~, mais une herbe écrasée, desséchée, jaunie et morte... (Edmond de Goncourt et Jules de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, 1865, p. 202).
195. Ces braves gens fument en mangeant ; ~~les femmes~~ valsent (aussi en mangeant) *dans l'intervalle des* (E/*J) tables. (Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, 1851, p. 193).

Dans ces quatre exemples, le facteur grammatical est opératoire et fournit une explication déterminante et logique pour l'usager qui sélectionne les prép. « E » et « I » pour écarter systématiquement les prép. corrélées « J » sans interroger le contexte sémantique. Dans sa représentation d'un intervalle spatial, le locuteur fait appel à des configurations linguistiques comme paramètre décisif dans le choix d'une prép. Ainsi, un régime –Y peut être de nature grammaticale SN sg (P 192) « *entre la partie la plus avancée des reins* », SN pl précédé d'un cardinal (P 193) « *entre deux rangées roses* », et SN pl (P 194) « *dans l'intervalle de tous ces petits chemins* », (P 195) « *dans l'intervalle des tables* ».

Ces conditions grammaticales liées à la nature du régime fournissent une justification de l'interchangeabilité exclusive de « E » et « I ». Comme développé plus haut, ces deux prép. commutables renvoient à la même racine « *inter* ». La création de la loc. prép. « *I* », plus récente par rapport à « E », s'est opérée afin de combler un manque expressif, puisque les anciennes prép. s'usent progressivement. Face à cette usure, l'usager, conscient de ce besoin de

renouveler son langage désuet et défaillant, recourt à la grammaticalisation afin d'y pallier.

Nous discernons évidemment une coïncidence synonymique entre deux prép. ayant une racine lexicale commune (l'adv. de lieu « *ani* » → la prép. latine « *in* » → la prép. française « *en* »), désignant la spécificité sémantique commune d'intériorité, conjugué au sens de « *autre* » foncièrement lié à l'intervalle « *entre les pieux* » et d'« *autres pieux* ». Ce retour à l'étymologie sert à éclairer la genèse de ces prép. et leur coréférentialité. Sauf que ces modalités d'observation sont souvent ignorées par l'usager hâtif qui les utilise de façon intuitive dans sa pratique routinière du langage. Si nous avons établi une systématique grammaticale opératoire selon laquelle les (P 192) à (P 195) constituent des contraintes formelles bloquant la construction en tandem, nous n'éliminons pas que ces intervalles locatifs obtempèrent à une logique interne où il est bon de savoir que d'autres prép. peuvent s'y appliquer, telles que « *au milieu de* » et « *à travers* ». Ajoutons que l'adjectif indéfini « *tous* » ou indéfini distributif « *chaque* » sont compatibles avec ces prép. spatiales (dites de *division* → « *autre* »).

196. Le 27 mai, ~~Baudouin~~ Jaffa et Ascalon attaqua à l'improviste l'armée égyptienne *entre* (I/*J) ~~un point quelconque de la route~~ Paris et Sens et remporta cette fois une victoire complète. (René Grousset, *L'Épopée des croisades*, 1939, p. 68).
197. ... prévoyant que le plan de Sighebert serait de marcher vers le sud-ouest, et de gagner ~~un point quelconque de la route~~ *entre* (I/*J) Paris et Tours, Hilperik transporta ses forces sur la partie orientale du cours de la Seine, afin d'en défendre le passage. (Augustin THIerry, *Récits des temps mérovingiens*, 1840, p. 27).
198. Pourquoi n'avez-vous pas répondu à ma première lettre, remplie de détails, que j'ai fait mettre, par un chef-de-gare, à ~~la boîte d'une station~~ *entre* (I/*J) Paris et Sens : explication du timbre. (Stéphane Mallarmé, *Correspondance* : t. 2 : 1871-1879, 1879, p. 20).
199. ~~La lune~~ se trouve juste *entre* (I/*J) la terre et le soleil, au moment de la nouvelle lune. (Camille Flammarion, *Astronomie populaire*, 1880, p. 125).
200. ~~Le commissaire~~ suivit le mouvement, fit trois pas sur le pont du chalutier, puis tomba *entre* (I/*J) le bateau et le quai. (Jean-Patrick Manchette, *Fatale*, 1977, p. 142).
201. Et, lui tenant toujours le poignet, il appuya dessus ~~ses lèvres~~ *entre* (I/*J) le gant et la manchette. (Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, 1869, p. 3).

Dans la sélection des six exemples précités, nous avons choisi des SP admettant le recours à l'alternance de la prép. « E » et de la loc. prép. « I » avec des combinatoires syntaxiques –Y qui en constituent le régime, en tenant compte

de structures grammaticales qui normalement n'excluent pas les prép. corrélées « J ». C'est ce qui se confirme dans la sélection d'une typologie distributionnelle bipolaire du genre SN + SN. Nous avons adopté un arrangement qui répertorie ces cas prépositionnels introduisant des régimes locatifs à intervalle formellement façonné sur le même modèle¹. Cependant, les occurrences évoluent d'un -Y : deux toponymes (P 196) à (P 198) « *entre Jaffa et Ascalon* », « *entre Paris et Tours* », « *entre Paris et Sens* » à un -Y : SN sg + SN sg (P 195) à (P 201) « *entre la terre et le soleil* », « *entre le bateau et le quai* », « *entre le gant et la manchette* ».

La relation entre la structure syntaxique du régime et la prép. démontre que l'utilisateur ne peut pas se contenter d'une description formelle à base grammaticale sans faire appel à d'autres considérations sémantiques et pragmatiques, qui sont elles aussi prépondérantes dans la décidabilité d'un énoncé logique. Dans la représentation de cet intervalle spatial, si l'énonciateur émet dans ces exemples précités une alternative où il utilise « J », il se rend compte de la fausseté de son propos. De même, du côté de l'énonciataire qui, lui aussi, n'arrive pas à appréhender ce qui est dit, écarte cette construction en tandem incompatible avec l'usage normatif. Dans ces cas, l'emploi de « *J » est logiquement irrecevable.

Au niveau de la pratique langagière, il est aberrant qu'un élément localisé, qu'il soit de taille importante « *l'armée* », « *la lune* », ou qu'il soit même de taille plus ou moins réduite « *un point quelconque* », « *la boîte d'une station* », « *le commissaire* », « *ses lèvres* », soit considéré comme un parcours, un trajet ayant un début et une fin, qui s'étale sur la longueur du régime. Ce constat s'affermite avec les V usités « *attaqua* », « *se trouve* », « *gagner* », « *fait mettre* », « *tomba* », « *appuya* », référant à un procès ponctuel et non pas à un déroulement continu qui s'apparente à une trajectoire, écartant la mise en œuvre des prép. corrélées « J ». Celles-ci donneraient lieu à des phrases aberrantes et en inadéquation avec le bon entendement partagé. À vrai dire, cette mise en échec de l'alternance synonymique avec « J » est due à une inconvenance sémantique et à des contraintes géométriques dans l'articulation de l'intervalle.

Si nous avons ébauché un développement descriptif, dont l'objectif est de justifier pourquoi les prép. corrélées sont écartées de la concurrence synonymique, c'est parce que l'exercice de la substitution n'obtempère pas seulement aux règles opératoires grammaticales comme condition sine qua non mais aussi à une situation référentielle contextuelle. À travers ces conjonctures l'utilisateur

¹ La distribution SN + SN, c.-à-d. deux SN reliés par « et ».

interroge ses compétences mentales, pour imaginer la configuration spatiale et éliminer tout énoncé maladroit, inexact, défectueux ou ambigu.

Rappelons que la préposition latine « *inter* » constitue un facteur commun morphologique et sémantique, cristallisant la synonymie de « E » et « I ». Dans les configurations spatiales à intervalle susmentionnées, nous assistons à une bipolarité se faisant ressentir dans la loc. prép. « I » qui, à l'opposé de « *J », s'accorde avec *un cardinal* comme dans (P 193). Le procès ponctuel se présente comme une résolution pragmatique accréditant la loc. prép. « I » qui n'implique pas une référence à un événement opérant sur un chemin continu. Car, elle s'accorde avec cette option de ponctualité du V qui fait défaut aux prép. corrélées traduisant l'idée de continuum d'un processus en train de se faire du début jusqu'à la fin. Le locuteur évitera de les employer dans cette configuration spatiale dont la référence est un point interjeté entre deux pôles, qui perd sa mobilité initiale de façon à ne pas toucher les frontières limitrophes de cet intervalle. Le recours à la prép. simple « E », de même que la loc. prép. « I », satisfait ces conditions d'expressivité reliées à la situation locative en question, à savoir l'inclusion sans contact avec les limites dudit intervalle. Il est tout à fait loisible de les substituer sans que l'énoncé produit ne soit contrevenant ni du point de vue de l'émission, ni de celui de la réception.

3.2.3. Convergences pragmatiques de « E » et « J »

202. Mais je ne sais s'il fallait moins de temps pour réunir ~~tant de troupes diverses~~ (E/*I) du fond de l'Asie jusqu'à l'Adriatique. (Jules Michelet, *Histoire romaine : 1^{re} partie : République*, 1831, p. 321).
203. ... ~~un chemin de cyprès~~ serpentant (E/*I) du haut de notre montagne jusqu'au fond de la gorge... (George Sand, *Correspondance : 1839*, 1839, p. 583).
204. Prendre acte de ~~son front osseux et tourmenté~~, (E/*I) de ses tempes nues jusqu'aux cheveux ras plantés dru et parsemés de fils gris, ce sommet énergique de sa tête, son crâne large. (Anne-Marie Garat, *Dans la main du diable*, 2006, p. 545).
205. ... on apercevait à l'horizon ~~une colonne de fumée~~ qui, allant perpendiculairement (E/*I) de la cime des arbres jusqu'aux nuages, semblait pendre du haut du ciel plutôt qu'y monter. (Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*. 1, 1835, p. 420-421).

L'étude comparative du fonctionnement pragmatique de la prép. simple « E » et des prép. en tandem « J » nous interpelle pour justifier leur degré d'intrication linguistique et rendre compte des considérations qui sont à l'origine de leur usage quasi synonymique dans la pratique énonciative. S'il est indéniable que la prép. simple « E » et la loc. prép. « I » développent

une affinité synonymique due à leur parenté étymologique et sémantique, le rapport à établir entre la prép. simple « E » et les prép. corrélées « J » ne s'explique pas par un phénomène de dérivation, mais par l'activité langagière mettant en relation une signification commune afférente à l'idée d'intervalle.

Nous avons essayé de remonter au lexème à l'origine de la forme matricielle des prép. configurant l'intervalle spatial « *de... à* » afin de parvenir à repérer une sorte de trait commun soulignant la connexité analogique entre les éléments afférents à la description de l'espace et la notion de la deixis (« le doigt » + « ici »).

L'ambivalence, que portent ces prép. corrélées, réside dans l'opposition sémantique intrinsèque formalisée dans le sens « *de* », point d'origine vs celui de « *à* », point d'arrivée (« *jusqu'à* » l'aboutissement). L'originalité de cette construction prépositionnelle est qu'elle est inventée par le locuteur comme nouvelle forme linguistique dont les propriétés significatives font référence à l'intervalle spatial. Tout bien considéré, ce fait explique que même l'association de relateurs servirait à combler une carence expressive, en modélisant à partir d'unités anciennes conçues dans un nouvel arrangement d'autres synonymes prépositionnels. Ce serait ainsi que ce mécanisme de mise en corrélation présente une autre alternative de création de nouveaux relateurs, qui diffère du processus de grammaticalisation.

Mentionnons, en effet, que cet agencement prépositionnel en tandem focalisant sur la bipolarité initiale/ finale, (« *de... à/ jusqu'à/en* ») ou sur une tripolarité initiale/ médiane/ finale (« *de... en/ par... à/ jusqu'à/en* »), peut être considéré comme une typologie linguistique universelle. Attendu que, ce phénomène s'atteste non seulement en français, mais également dans d'autres langues comme en anglais, en arabe¹, etc. En réalité, ces constructions en tandem ne constituent pas un procédé linguistique récent décrivant l'évolution de la langue, puisque ce système est hérité du latin. En effet, dans cette langue indo-européenne, les usagers se servaient déjà de ce mécanisme d'association de deux prép. qui coopèrent par leur sémantisme pour exprimer l'idée d'intervalle. Toutefois, nous observons que cette technique révèle l'originalité et l'économie de la langue, qui puise dans ses propres outils en les agençant de façon habile et novatrice afin d'atteindre une expressivité allant de pair avec les différentes modulations des situations vécues (cf. supra « *de... jusqu'à* » préposition latine « *usque a mari supero Romam proficisci* » - Cicéron, *Pro Cluentio*, 192).

¹ Les constructions prépositionnelles en tandem sont aussi présentes dans d'autres langues comme l'anglais : « *from... to/until* », « *from... to/by... to/until* », ainsi que l'arabe : « *min...li/ilal/hata* », etc.

À travers ces quatre occurrences, nous essaierons de répondre à la spécificité commune que remplissent ces deux relateurs « E » et « J », favorisant leur alternance dans certaines conditions, sans que la loc. prép. « I » ne puisse les concurrencer. L'enjeu pragmatique réside dans la recherche des modalités inhérentes à ces deux prép. pour qu'elles soient intersubstituables de façon exclusive. Le système opératoire grammatical annotant que les critères favorables à l'interchangeabilité de ces trois prép. spatiales à intervalle reposent sur la nature du régime, structurellement composé de deux éléments coordonnés, ne constitue pas une condition *sine qua non* à leur alternance synonymique. Cela s'observe dans la variation des exemples que nous avons sélectionnés où le régime évolue de deux noms propres singuliers coordonnés (P 202) « *du fond de l'Asie jusqu'à l'Adriatique* », à deux SN sg, (P 203), « *du haut de notre montagne jusqu'au fond de la gorge* », à deux SN pl (P 204) « *de ses tempes nues jusqu'aux cheveux ras* », et même jusqu'à utiliser un SN sg coordonné avec un SN pl (P 205) « *de la cime des arbres jusqu'aux nuages* ».

Ces exemples respectent formellement les règles grammaticales de commutation, cependant l'usager ne peut pas faire abstraction du sens communiqué par le contexte. Ce qui se concrétise par le rejet de l'option de suppléer les prép. corrélées « J » ou la prép. simple « E » par la loc. prép. « I ». Le recours aux prépositions en tandem dans ces configurations spatiales correspond à une représentation de l'intervalle comme un tout c.-à-d. un continuum, où le procès se produit d'une manière presque ininterrompue du début jusqu'à la fin. Au cas où le locuteur use de la loc. prép. « I », il a tendance à considérer l'intervalle comme un domaine clos, fermé, et placer la partie localisée indistinctement alors qu'elle est animée d'un mouvement. Ce type de procès s'atteste dans les V employés, soit « *réunir* », « *serpentant* », le fait d'être « *tourmenté* », « *allant perpendiculairement* ». Partant de ces constatations, sa mise en œuvre est exclue par l'usager, qui s'aperçoit de la fausseté de son propos par rapport à l'intention à laquelle il fait référence dans les représentations spatiales précitées. Ce cas illustre bien que la contrainte de commutation est d'ordre pragmatique.

En effet, ces procès expriment un état physique qui se réalise de manière uniforme, continuelle, voire constante. L'adjectif, le participe présent et l'infinitif soulignent cette image de l'avancement de l'action qui opère comme une marche engagée d'un début jusqu'à la fin.

Seules la prép. « E » et les prép. corrélées « J » sont susceptibles de produire ce sémantisme qui ne réside pas seulement dans l'antinomie des pôles délimitant cet intervalle, par exemple « *le haut de notre montagne* » vs « *le fond de la*

gorge » ou « *la cime des arbres* » vs « *les nuages* », mais aussi l'enchaînement du procès qui dure – mis en valeur par cet intervalle-parcours. Ces embrayeurs adaptés à ce genre de contexte et par conséquent relayables et quasi synonymiques s'entrecroisent dans leur aptitude à coopérer avec leur entourage sémantique pour produire le sens recherché par le locuteur. Il s'agit d'une appréhension qui, dans la configuration mentale du récepteur, se saisit de la même façon, c.-à-d. une description d'une entité en train de mouvoir de façon continue d'une limite à une autre. L'authenticité de ces deux prép. consiste dans le fait qu'elles concordent pour témoigner de la vérité référentielle. Elles sont le moyen pratique facilitant la mise en relation entre les éléments du contexte pour combler cette référence dénotée (l'énonciateur qui fait référence à l'intervalle en recourant à ces relateurs spatiaux comme des déictiques s'adaptant à ces énoncés reconnus comme véridiques par le récepteur).

Dans la perspective sémantique et pragmatique, il est évident que l'alternance synonymique réfère à une réalité plus ou moins précise de l'intervalle, mais le sens dénoté par ces deux relateurs ne désigne pas forcément une même matérialisation de la réalité. Compte tenu de la substitution de ces deux prépositions, nous sommes, certes, face à deux actualisations logiquement plausibles dans la pratique du langage, mais leurs nuances de conceptualisation de la vérité et de la signification relative à l'intervalle sont assez distinctes.

La prép. simple « E » met l'accent sur la bipolarité, sans qu'il y ait précision sur l'ordre des pôles, alors que la construction « J » ajoute l'idée d'un système hiérarchisé soulignant de la sorte le début vs la fin de l'intervalle spatial.

3.2.4. Convergences pragmatiques de « I » et « J »

206. ... et (*E/J) *dans l'intervalle du Chêne-Populeux à Grand-Prey, un colonel* qui surveillait avec quelques compagnies la route de la Croix-aux-Bois... (Marie-Joseph-Louis-Adolphe Thiers, *Histoire de la Révolution française*, volume 2, 1845, p. 103).
207. Enfin, (*E/J) *dans l'intervalle du corselet à la bande du milieu, on remarque ~~deux lignes noires parallèles~~*, formées de traits interrompus... (Jean-Baptiste Godart et Philogène Auguste Joseph Duponchel, *Histoire naturelle des lépidoptères ou papillons de France*, Volume 6, 1826, p. 14).
208. Pour la cavalerie ou l'artillerie, on ajuste sur les madriers, (*E/JJ) *dans l'intervalle ~~d'un navire à l'autre, des longerons mobiles~~* qu'on tient en réserve sur les dits navires. (Jean-Baptiste Bailac, *Nouvelle chronique de la ville de Bayonne par un Bayonnais*, 1827, p. 370).

Les deux prép. complexes, la loc. prép. « I » et la construction en tandem « J » ont une spécificité difficile à résoudre dans leur comportement synonymique

exclusif. Ce constat a été observé dans la recherche des règles opératoires les reliant et excluant la prép. « *E* » qui déploie une grande aptitude combinatoire distributionnelle avec des régimes de natures grammaticales différentes, mais aussi une intensité sémantique prouvée par sa fréquence dans l'usage. L'unique ressort en mesure d'échapper à l'alternance synonymique avec cette prép. simple « *E* » est de recourir à des énoncés où le régime ne présente pas une bipolarité entre deux éléments coordonnés avec la conjonction « *et* », mais plutôt une construction en tandem de la loc. prép. « *I* » avec la prép. simple « *à* » comme point d'aboutissement. Nous assistons, de ce fait, à une mise en parallèle d'un fonctionnement pragmatique de deux constructions ayant des analogies formelles comme dérivées de la forme matricielle basique « *de... à* », à savoir « *de... jusqu'à* » et « *dans l'intervalle de... à* », comme condition sine qua non permettant d'exclure la prép. simple « *E* ».

Sans cette adaptation structurelle, le travail comparatif serait impraticable, étant donné que ladite prép. simple « *E* » serait la première à pouvoir s'appliquer aux différentes représentations spatiales à intervalle. Avoir choisi sciemment un exemplier où les prép. usitées sont mises en corrélation « *I...À* » sert à écarter toute ambiguïté. En effet, si nous coordonnons les deux pôles du régime avec la conjonction « *et* », il est systématiquement loisible que le locuteur alterne les prép. complexes « *I* » et « *J* » avec la prép. la plus usitée « *E* », qui aura plus de facilité à les substituer. Dans une représentation d'un intervalle spatial où l'usager fait le choix dans l'énoncé original de mettre en corrélation deux prép., c'est que sa volonté discursive tend à modéliser un intervalle ayant la forme d'une trajectoire marquée par des étapes.

Dans les trois occurrences, les régimes –Y obtempèrent à cette valeur sémantique commune c.-à-d. la bipolarité de cet intervalle spatial et sont triés en fonction de la diversité grammaticale des éléments qu'ils agencent. En effet, les régimes varient entre deux toponymes (P 206) « *dans l'intervalle du Chêne-Populeux à Grand Prey* », deux SN sg (P 207) « *dans l'intervalle du corselet à la bande du milieu* », et un SN sg + un pronom indéfini (P 208) « *dans l'intervalle d'un navire à l'autre* ». D'ailleurs, l'appréhension de la dénotation de l'intervalle dans les cas précités représente une référence à un objet localisé, « *la route de la Croix-aux-Bois* », « *les lignes noires parallèles* » et « *les madriers* », qui est positionné de façon intermédiaire allant d'un pôle initial à un pôle final. Cette représentation locative peut admettre l'interchangeabilité avec la forme typique simplifiée « *de... à* », par contre, une tentative de les suppléer avec « *E* » ou même avec les prép. corrélées « *E...À* » ne peut aboutir qu'à un échec de commutation. L'usager constate la fausseté des énoncés produits, qui seraient contrevenants du côté de l'interlocutaire. La

concurrence synonymique ne peut se produire qu'entre des constructions en tandem qui ont l'avantage de conceptualiser un intervalle bipolaire dynamique marqué par une référence d'un point initial à un point final. Cette hiérarchisation des stades du trajet que parcourt l'objet localisé décrit ne peut s'exprimer au moyen de la prép. simple « E », qui ne saurait communiquer ce sens.

Si les prép. en tandem sont commutables, cela s'explique par leurs aspects formels similaires, mais aussi par une quantité de valeurs sémantiques analogues, telles que la bipolarité, le commencement et la fin, et l'idée de trajectoire. Par ailleurs, dans une tentative de mesurer leur degré de synonymie, une évaluation pragmatique s'opère en les comparant à la forme matricielle « *de... à* », qui est la moins expressive, la plus économique et par conséquent la plus usitée. La référence à la construction prépositionnelle « *I...À* » appliquée dans l'énoncé de base a comme spécificité de marquer un supplément de sens dénotant l'intériorité qui s'ajoute au nucléus lexical afférent à la valeur sémantique centrale de l'étude, soit l'intervalle. Comparée à la première construction qui insiste sur le pôle initial, la construction prépositive en tandem « *J* » renvoie à la forme élémentaire « *de... à* », dans la reprise à l'identique du pôle initial « *de* ». En revanche, elle en diffère dans l'accentuation référentielle du pôle final « *jusqu'à* » qui renforce la fonction déictique allant au point d'aboutissement de cet intervalle.

Dans notre exercice pragmatique appliqué aux trois prépositions commutables, le choix des alternatives exclusives a confirmé l'aspect polysémique de ces relateurs ayant des identités sémantiques propres. Cette application a aussi contribué à élucider que les conditions de substituabilité ne relèvent pas seulement des régularités syntaxiques et sémantiques, mais également de l'aspect pragmatique, comme trait inhérent à l'analyse sémiotique. Cette analyse participe à l'explicitation des modalités influant sur la recevabilité des énoncés convenables ou sur leur rejet, s'ils sont aberrants.

3.3. Évaluation du fonctionnement pragmatique des PSI

L'évaluation des résultats de notre étude des différents cas prépositionnels, selon leurs convergences et divergences, sert à rendre compte des traits pragmatiques de ces unités. Nous avons tenté d'évaluer l'interaction entre l'exactitude grammaticale et les motifs perlocutoires de l'utilisateur, sa volonté expressive dans les énoncés analysés. En fait, pour résoudre le fonctionnement pragmatique de ces relateurs, nous nous sommes limitée à des énoncés minimaux, à savoir la phrase, comme l'atteste l'exemplier sélectionné. Mais, la phrase représente-t-elle un contexte suffisant pour amener des éléments de réponse plausibles à cette problématique ?

Le manque d'intérêt pour une analyse pragmatique appliquée aux prépositions s'explique par le fait qu'elles sont catégorisées, de façon presque consensuelle, comme des grammèmes vides de sens. De ce fait, elles sont traitées dans la grande partie des études linguistiques en tant qu'unités syncatégorématiques ayant le rôle syntaxique fonctionnel d'établir la jonction entre des éléments lexicaux. Cette vacuité sémantique a motivé une recherche autour de leur genèse afin qu'elles soient productives dans la pratique énonciative. D'ailleurs, leur examen prouve la validité du corpus phrastique comme contexte suffisant pour l'attribution d'un sens référentiel à ces relateurs. Nous estimons que le travail analytique appliqué aux occurrences prépositionnelles sélectionnées a été, à cet égard, assez pertinent dans la mesure où ces relateurs disposent d'un sens qui s'interprète dans sa mise en relation avec les autres éléments de la phrase. Ainsi, ces occurrences ont été un cadre contextuel suffisant pour valoriser leur portée pragmatique. Ce fait s'oppose au traitement des articulateurs logiques (adverbes et locutions adverbiales) qui, eux, nécessitent des extraits textuels formés de plusieurs phrases qu'ils relient.

Notre champ de recherche portant sur des unités grammaticales considérées comme dépourvues de sens nous a amenée à retourner à l'origine de leur formation. Ayant pour but de réhabiliter le sens perdu, démotivé, ce retour a suscité une investigation sur des assises de la création de ces prépositions.

La justification de la pragmatique réside dans le fait que les grammèmes n'existaient pas dans la langue, ils sont issus de la grammaticalisation. Ce postulat selon lequel les prépositions seraient issues de lexèmes prouve qu'elles sont, peu ou prou, porteuses d'une signification première. Avec le temps et l'usure, ces unités ont perdu progressivement leur sémantisme initial (l'erreur créatrice commise par le locuteur qui dans son analyse du langage choisit le recours à la notion d'arbitraire en vue de pourvoir la défectuosité de sa connaissance des phénomènes linguistiques). Le manque de précision et d'explication trahissent les sciences du langage par rapport aux sciences plus exactes, qui sont plus transparentes, donc on parle de l'erreur créatrice, de la grammaticalisation. C'est ce qui nous a conduite, dans le cadre de notre étude, à chercher l'origine lexématique des prépositions spatiales à intervalle.

Après un usage métaphorique, à cause de défauts de transmission d'une génération à l'autre, les apprenants réutilisent ces éléments dans des contextes insuffisants et en font un usage inadéquat, mais qui en décuple l'usage en les libérant de leur contenu sémantique, voire de leur forme sonore, pour leur donner une fonction relationnelle. À cause de (ou grâce à) cette insuffisance relative de sa connaissance des formes linguistiques qu'on lui a transmises,

l'usager cherchera par souci de transparence (iconicité) à réanalyser les éléments afin de rétablir une motivation (mimétisme, iconicité) perdue.

« [...] La méconnaissance (ou la connaissance imparfaite), par défaut de transmission, amènera l'utilisateur à regrouper les éléments d'une autre manière, à assigner des fonctions que les éléments n'avaient pas au départ, à faire subir des distorsions de toutes sortes qui donneront une autre dimension aux signes, en les libérant de leur relation sémantique¹ ».

Nous avons rattaché l'erreur créatrice à la grammaticalisation, pour révéler les aspects diachroniques latents, car l'usager ignore que ces grammèmes étaient signifiants et que, au fur et à mesure que la langue évolue, ils s'usent et tendent vers l'abstraction. Notre préoccupation a été de révéler que ces grammèmes étaient à l'origine des lexèmes. De fait, leur conversion grammaticale a affecté leur sémantisme de base en l'appauvrissant et en le diminuant progressivement, jusqu'à le vider. Dans *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Meillet nous explique que

le procédé qui était destiné à remplacer ces formes casuelles existait déjà dans la langue ; des particules, dites prépositions, étaient préposées ou postposées au nom pour en indiquer avec précision la valeur locale : pour indiquer le point de départ, il y avait *ab*, *ex* ou *de*, par exemple².

Il est à rappeler que l'apport de la grammaticalisation est de reconstituer le lien entre ces prépositions et les expressions signifiantes, qui ont été à l'origine de leur formation. C'est là une explicitation de l'avantage de ce processus, qui a été au centre de notre projet, afin de combler le manque épistémologique en relation avec le statut de ces grammèmes. La langue, qui se crée de nouveaux outils, peut quelquefois laisser des traces du résidu morphologique et sémantique latin dans des unités attestant de ce transfert catégoriel, telles que « *casa* » → « *chez* », ou d'autres occurrences plus récentes « *pendre* », « *durer* », « *suivre* » → « *pendant* », « *durant* », « *suivant* » et semble plus hermétique dans la recherche des racines des prépositions les plus usitées, comme « *de* », « *à* », « *en* », etc. Ce qui nous a incitée à nous enquérir sur la question de leur formation. Nous avons retenu la relation entre ces prépositions et la référence lexicale spatiale et déictique comme un facteur distinctif typique de l'enracinement du sens prépositionnel dans la sphère locative. Cet aspect trouve un écho dans « l'ancien français [qui] possédait jusqu'à la fin du XII^e siècle un système

¹ Abderrazak Bannour, *op. cit.*, 2004, p. 55.

² Antoine Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Librairie Hachette, Paris, 1928, p. 172.

de déictiques-anaphoriques où, comme en latin et dans les autres langues romanes, ce qui primait était l'opposition sémantico-pragmatique¹ ».

L'évolution linguistique ne s'observe pas seulement à travers ce processus de création de grammèmes, mais également dans le transfert sémantique qui s'opère d'un champ sémantique à un autre ou du concret à l'abstrait. Il y a lieu de rappeler que le développement, par transfert métaphorique, évolue du domaine spatial aux domaines temporel et notionnel, où les relateurs cèdent graduellement leur aspect concret initial pour déployer des sémantismes plus abstraits conceptualisant les diverses images mentales. Les prépositions monosyllabiques (« *of* », « *by* », « *to* ») sont considérées par Hopper et Traugott comme des outils relationnels purement grammaticaux qui peuvent avoir un sens spatial relativement concret, tels que « *in the hotel, by the railway* », et peuvent dans d'autres cas avoir un sens abstrait « *arrested by a plain clothes policeman*² ».

Par ailleurs, la référence à ces fortes turbulences du signe linguistique témoigne de la dynamique sémantique des relateurs. En effet, le recours fréquent à ces grammèmes les usent, les vident, ils passent du concret à l'abstrait, de la plénitude sémantique originelle à une vacuité qui les déplace du statut d'unités lexicales vers des unités grammaticales fonctionnelles.

La diachronie est un processus dynamique dans la description des faits linguistiques. Par exemple, l'ordre structural s'oppose à l'ordre linéaire statique, synchronique. Dans les stemmas, ces grammèmes établissent des translations, des connexions, donnant lieu à une méthode analytique cohérente pour dépasser l'empirisme vague et stérile qui hiérarchise les parties du discours dans un arrangement vicieux et défaillant. Ces mots vides indispensables au discours sont issus de lexèmes, subissent une démotivation du sens originel plein pour s'apprêter à différentes interprétations contextuelles. Elles dépendent de l'impulsion de leur entourage sémantique diversifié qui les rend « indélimitables » et par conséquent des éléments abstraits et usés, tel est le cas des prépositions « *de* », « *à* », etc. Notre développement s'inscrit en faux contre l'opinion préconçue en linguistique traditionnaliste, en faisant valoir l'influence de ces unités dans l'économie de l'échange énonciatif.

Dans une approche descriptive du comportement sémantique des prépositions « *de* » et « *à* », Gustave Guillaume attire notre attention sur leur aspect foncièrement dynamique quand il précise que

¹ Christiane Marchello-Nizia, *op. cit.*, 2006, p. 247.

² Paul J. Hopper et Elizabeth C. Traugott, *op. cit.*, p. 110.

le mot grammatical DE dont la langue française n'a jamais cessé d'étendre l'usage, n'est pas, au fond de la pensée, un signe de position, mais un signe de mouvement. L'idée qui s'y trouve liée est celle d'un "retour" s'opposant à un "aller" dont l'idée est rendue par la préposition À¹.

Dans la terminologie Guillaumienne, nous remarquons que le choix s'opère par l'usager entre le type de prépositions légères exprimé par « *entre* » vs le type des prépositions lourdes explicité, dans notre travail, par les cas « *de... jusqu'à* » et « *dans l'intervalle de* ».

Nous avons tenté de nous limiter au développement comparatif de ces trois relateurs pour mettre en valeur leur impact considérable dans l'attribution d'un sens référentiel selon le contexte qui les intègre. Ils sont capables de communiquer une représentation particulière de l'intervalle conçue par le locuteur qui sélectionne une préposition dans une visée discursive précise.

En privilégiant une analyse pragmatique de ces unités, après les études sémantique et syntaxique, nous valorisons leur efficience dans l'énoncé. L'investissement de la pragmatique dans le fonctionnement prépositionnel est une stratégie qui promeut leur signification comme l'atteste John R. Searle. Ce linguiste souligne son importance en disant que :

The theory of speech acts is not an adjunct to our theory of language, something to be consigned to the realm of "pragmatics", or performance ; rather, the theory of speech acts will necessarily occupy a central role in our grammar, since it will include all of what used to be called semantics as well as pragmatics².

Dans sa démonstration, il place le locuteur et son interlocuteur au centre de toute communication en focalisant sur l'impact de l'intentionnel. C'est ce que nous apprenons quand il énonce :

On speaker's side, saying something and meaning it are closely connected with intending to produce certain effects on the hearer. On the hearer's side,

¹ Gustave Guillaume, *Langage et science du langage*, (recueil posthume d'articles parus entre 1933 et 1958), Presses de l'Université Laval, Paris, Nizet, et Québec, 1964, p. 167-174.

² John R. Searle, *Expression and Meaning: Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge University Press, 1979, p. 178. Notre traduction : La théorie des actes de langage n'est pas un complément à notre théorie de la langue, quelque chose à être expédié au domaine de la "pragmatique", ou la performance ; la théorie des actes de parole occupera plutôt, nécessairement, un rôle central dans notre grammaire, car il comprendra tout ce que l'on appelait sémantique de même que pragmatique.

*understanding the speaker utterance is closely connected with recognizing his intentions*¹.

Cette valorisation de la désignation des relateurs s'illustre dans la conception d'André Martinet sur les virtualités sémantiques, comme suit :

un élément linguistique n'a réellement de sens que dans un contexte et une situation donnés ; en soi, un monème ou un signe plus complexe ne comporte que des virtualités sémantiques dont certaines seulement se réalisent effectivement dans un acte de parole déterminé².

Dans notre approche pragmatique de l'usage des prépositions, nous avons accordé une importance focale aux « conditions de vérités » inhérentes à l'analyse conversationnelle³. Dans le corpus analysé en fonction des divergences et convergences de ces trois prépositions, nous avons démontré l'existence d'une valeur référentielle intrinsèque relative à chacune de ces unités. Lors de cette démonstration nous avons choisi des cas limites appropriés à une investigation pragmatique dans lesquels les causes de l'interchangeabilité ou de son absence relèvent des capacités dénotatives des éléments comparés.

L'étude des exemples exclusifs nous a démontré que, même en présence de conjonctures syntaxiques, tel qu'un régime –Y composé de deux mots coordonnés par « *et* », et sémantiques attestant de la bipolarité de l'intervalle, l'alternance prépositionnelle peut s'avérer irrecevable. Cela s'explique par le fait que la totalité du contexte ne reconnaît qu'un seul de ces relateurs comme adapté à la situation de communication.

Le locuteur a tendance à recourir à la prép. « E » pour configurer un intervalle bipolaire où l'élément localisé est placé de façon intermédiaire et peu précise,

¹ John R. Searle, *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University Press, 1969, p. 48. Notre traduction : Du côté du locuteur, dire quelque chose et le signifier sont étroitement liés à l'intention de produire certains effets sur l'auditeur. Du côté de l'auditeur, la compréhension de l'énoncé du locuteur est étroitement liée à la reconnaissance de ses intentions.

² André Martinet, *op. cit.*, p. 19.

³ Jean Dubois et alii, *op. cit.*, 2002, p. 375 ; Pragmatique : Sous le nom de pragmatique, on regroupe des orientations très diverses. À l'origine, elle a concerné les caractéristiques de l'utilisation du langage (motivations psychologiques des locuteurs, réactions des interlocuteurs, types socialisés de discours, objet du discours, etc.) par opposition à l'aspect syntaxique et sémantique. Ensuite avec l'étude des actes de langage et des performatifs par J. L. Austin, la pragmatique s'est étendue aux modalités d'assertion, à l'énonciation et au discours" pour englober les conditions de vérité et l'analyse conversationnelle.

sans être en contact avec les frontières I-E (cf. supra représentation générale de la forme schématique de « *entre* »).

La performance sémantique et plus encore pragmatique, qui motive le recours aux prép. corrélées « J » au détriment des deux autres, réside dans le trait dynamique de l'objet localisé parcourant l'intervalle qu'introduit ce relateur complexe. En effet, cette construction se distingue par le trait spécifique de l'intervalle hiérarchisé : début vs fin, et où cette entité effectue un déplacement touchant les limites « I...E ».

Quant à la justification de l'exclusivité pragmatique de la loc. prép. « I », elle a été assez contrariante, vu son affinité sémantique avec la prép. « E », dont elle dérive. Nous avons réalisé qu'elle a la faculté d'être appréhendée par l'usager comme un espace-continuum clos intégrant le composant, de manière à le représenter, à l'imaginer, comme s'il était enfermé dans cet intervalle IE.

Le contexte contraignant peut leur imposer des restrictions¹, étant donné que la préposition est imprégnée de son cotexte sémantique, elle ne peut pas s'en dissocier. À ce titre, le recours à la pragmatique sert à démontrer la correspondance entre l'intention du locuteur et celle de l'interlocuteur.

Le problème pragmatique consiste en quelque sorte dans la difficulté de la sélection prépositionnelle effectuée par le locuteur pour configurer un intervalle spatial. Ce fait met en évidence le jeu, emprunté à Jakobson, entre l'expression subjective et la réception. Les contraintes contextuelles et les intentions pragmatiques décident de la sélection d'une préposition avec un item spécifique. De fait, chaque préposition a des attributs combinatoires caractéristiques auxquels le locuteur accorde une attention pour ne pas commettre des erreurs. Cet aspect rejoint les règles opératoires logico-formelles de la grammaire traditionnelle. Partant de cette hypothèse, le choix n'est pas arbitraire mais plutôt motivé.

Dès le début, nous avons choisi d'examiner les deux prépositions spatiales corrélées « *de... jusqu'à* » comme une variante plus expressive de la forme matricielle exprimant l'intervalle « *de... à* » et non pas la construction en tandem « *depuis... jusqu'à* ». De fait, celle-ci est issue dans son premier pôle de la grammaticalisation d'une préposition ayant un sémantisme temporel

¹ Ce concept a été exploité dans le cadre de la sémantique cognitive qui, de toute évidence, établit une relation directe entre le langage et le monde (la réalité). Claude Vandeloise, *op. cit.*, 1986, p. 21. Il applique ce concept à l'étude des prépositions spatiales en évoquant « le savoir partagé » / « les fins immédiates » entre locuteur et interlocuteur, ignorant le contexte.

à la base dû à l'adverbe « *puis* » agglutiné à la préposition spatiale « *de* ». D'ailleurs, dans l'examen des exemples pris dans *Frantext*, cette construction prépositionnelle confirme ce constat avec une valeur initiale essentiellement temporelle.

À propos de l'analyse comparative – mettant en évidence la synonymie dans une approche pragmatique – nous dirons qu'elle nous a permis de comprendre le fait que ces relateurs ont des significations concordantes dans les énoncés où leur substituabilité est envisageable. Aussi, dans l'évaluation de leur synonymie, n'est-il pas question de vérifier si, dans leurs divers emplois, ils remplissent les mêmes conditions de vérité, c.-à-d. en s'assurant que leur utilisation soit conforme à la norme du bon usage. Dans l'économie de l'échange, cette référence à une localisation exprimée dans un intervalle introduit par ces trois prépositions doit être en adéquation avec le bon usage et l'entendement commun tant au niveau de l'émission qu'à celui de la réception.

Dans les cas étudiés, nous avons fait en sorte que les régimes soient de natures grammaticales variées, allant de deux SN reliés par « *et* » à deux toponymes, ou à des substituts lexicaux saisis comme des références spatiales. Ceci nous a amené à comprendre que l'acceptabilité de la commutation est polyfactorielle et ne peut se rattacher exclusivement au respect des règles syntaxiques. En effet, malgré la concordance fonctionnelle, la validité de la synonymie se justifie par la présence de conditions référentielles permettant à ces embrayeurs d'alterner.

L'élément localisé occupe un positionnement médian entre les deux pôles de l'intervalle. Toutefois, chaque préposition a une performance particulière dans cette localisation, dans l'intelligibilité de l'intervalle. En dépit de la synonymie relative à la représentation d'un intervalle bipolaire, chacune d'entre elles agit sur le contexte différemment :

- Ainsi, la prép. simple « E », qui a des compétences développées à s'intégrer dans différentes situations énonciatives, fait référence à une entité placée de façon aléatoire entre deux bornes avec ou sans une entrée en contact avec elles ;
- alors que la loc. prép. « I » renvoie à une localisation où le locuteur aperçoit l'intervalle comme un espace continu et souligne une nuance d'intériorité ;
- quant à la construction en tandem « J » elle déploie plus d'expressivité dans la conceptualisation de l'intervalle. La vérification pragmatique

dénote une identification uniforme de la représentation de l'intervalle chez le locuteur et son interlocuteur. Il s'agit d'un parcours ayant un début et une fin, avec une mise en contact de l'élément effectuant le procès avec ses frontières.

Toutes ces dénivellations de sens sont révélatrices de la valeur pragmatique de ces relateurs qui agissent sur la signification attribuée à l'intervalle dans les énoncés où ils sont employés. Ainsi, ils configurent différentes représentations spatiales en relation avec la fonction référentielle entre l'émetteur et le récepteur. La synonymie est certes envisageable, puisque ces prépositions sont susceptibles d'être interchangeables dans les mêmes contextes, toutefois leurs nuances de sens renvoient à des conceptualisations de signification qui dépendent de *l'intention communicative* du locuteur dans l'économie des actes du langage. Cette intention cherche à valoriser un trait particulier inhérent à l'une de ces trois prépositions, celle qui est sélectionnée par l'utilisateur comme étant la plus adaptée à la situation contextualisée qu'ignore l'interlocuteur c.-à-d. la désignation de l'embrayeurs spatial en question.

L'examen comparatif de l'aptitude pragmatique de ces trois relateurs témoigne de leur efficience dans les contextes qui les intègrent. Ils partagent un sémantisme inhérent à l'idée d'intervalle spatial, confirmé par les nombreuses occurrences précitées dans cette étude de leurs convergences. Cependant, l'observation de leur impact sur leur contexte révèle un écart de sens, confirmant en conséquence que la notion de synonymie linguistique est sujette à des entraves qui la limitent.

Nous avons remarqué, à travers leur bilan descriptif, qu'elles conduisent à des résultats interprétatifs assez dissemblables sémantiquement, corroborant de la sorte le postulat selon lequel une synonymie parfaite ne peut pas exister. De cette manière, nous déduisons que leur similitude, sommaire et partielle, est suffisante pour leur alternance dans certains contextes référentiels. Dans *La vie des mots*, Darmesteter nous avise à cet égard que, dans la pratique langagière, la synonymie parfaite n'est ni viable, ni saine, étant donné qu'il ne peut y avoir

dans la langue commune, de synonymes parfaits qu'autant que l'un d'eux est peu en usage ; ou, si tous deux sont usités, cette synonymie parfaite ne peut durer longtemps : car la pensée ne s'encombrera pas d'un bagage inutile et finira soit par s'en débarrasser soit par l'utiliser¹.

Le fonctionnement synonymique de la triade « *entre* », « *dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à* » est la preuve que l'évolution du paradigme prépositionnel

¹ Arsène Darmesteter, *op. cit.*, 1950, p. 139.

est liée à la volonté accrue du locuteur de produire du sens. Ce besoin expressif crée une sorte d'abondance, de développement de prépositions qui peuvent entrer en concurrence dans les mêmes contextes.

Ce que nous déduisons à partir des données *Frantext* analysées, c'est que, dans leur usage, le fonctionnement pragmatique de la prép. « *entre* » la distingue par rapport aux deux autres alternatives prépositionnelles. Du fait qu'elle soit la plus ancienne historiquement, sa valeur sémantiquement s'est affaiblie progressivement par l'usage pour acquérir, en tant que grammème fonctionnel, une importante aptitude combinatoire au niveau grammatical (cf. supra : elle peut être reliée à des régimes variés, des toponymes reliés par « *et* », des SN sg/pl, des pronoms personnels/démonstratifs/ relatifs, des adverbes de lieu, des cardinaux, etc.). S'ajoute à cela ses facultés de s'intégrer avec différents aspects modaux et diverses situations prédicatives. Elle est susceptible d'introduire un intervalle délimité par des entités animées ou non animées (singulier, duel, collectif ou pluriel). Cette adaptation formelle à différents contextes explique sa grande fréquence dans l'usage. Tout bien considéré, cette démonstration infère l'existence d'un phénomène linguistique intéressant relatif à l'aspect pragmatique de cette préposition qui est la moins expressive et la plus usitée par le locuteur dans les scènes spatiales décrites. Il s'ensuit que la légèreté ou plus encore la quasi-vacuité sémantique de ces relateurs fait que le sujet parlant les sélectionne pour leur aspect utilitaire et leur concordance avec différentes réalisations sémantiques. Le locuteur se sert de ces outils pour communiquer plusieurs aspects de la réalité configurée. D'ailleurs, dans cette application les effets de sens, qu'il développe, devraient être saisis conformément à son intention par son interlocuteur (la valeur référentielle-indexicale liée au contexte).

De fait, dans notre étude pragmatique de ces relateurs, nous avons essayé de tirer quelques déductions afférentes à leurs divers maniements par le locuteur. Ainsi, la préposition « *entre* », occupe, du point de vue de l'usage, un rang hiérarchique supérieur dans la quantité et la qualité des structures linguistiques qu'elle introduit. C'est ce qui explique sa prédilection par le sujet parlant dans la configuration d'intervalle locatif. L'observation des résultats recueillis dans les ressources consultées signale un grand écart entre la prép. simple et la construction prépositionnelle « *de... jusqu'à* » qui, elle aussi, est héritée du système latin. Pourtant, celle-ci diffère sémantiquement de « *entre* » puisqu'elle ne peut pas être considérée comme un relateur léger mais plutôt comme une préposition plus lourde, plus signifiante. Cette particularité influe sur le choix du locuteur qui, dans la pratique langagière,

la trouvant encombrante pour le contenu visé, la relaie par d'autres plus en adéquation avec son propos. Dans l'inventaire des cas, cette construction est beaucoup moins usitée par rapport au premier relateur étant donné qu'elle présente des contraintes combinatoires pour son entourage sémantique. Elle est donc moins conditionnée aux divers contextes qui entrent en ligne de compte. En ce qui concerne la locution prépositive « *dans l'intervalle de* », élément dont la grammaticalisation est plus récente, elle représente une unité assez pleine au niveau de la signification intégrant dans sa composition un noyau nominal qui limite les cas dans lesquels elle peut s'appliquer. Son emploi est ainsi contraint par sa charge sémantique qui l'empêche de composer avec plusieurs énoncés, en tant qu'introducteur de régime spatial à intervalle. Cette complexité formelle et sémantique rend ces deux prépositions peu intéressantes voire peu pratiques par rapport aux besoins expressifs du locuteur qui tend à les suppléer par d'autres relateurs. Ce qui l'emporte dans sa visée pragmatique, c'est que l'idée de l'intervalle soit saisie sans équivoque par son interlocuteur et partant il s'écartera des utilisations déconcertantes pour ne pas délayer sa pensée.

C'est ce qui s'illustre dans ce graphique comparant l'emploi prépositionnel de cette triade au niveau de leurs trois champs d'application. « *Entre* » dépasse considérablement dans l'usage les deux autres formes prépositionnelles, comme en témoigne l'exploitation de la grande quantité d'exemples répertoriés dans la base de données *Frantext*.

À partir de notre corpus, formé de 15 981 occurrences de ces trois relateurs, nous observons que ceux-ci sont usités d'une manière disproportionnée. Étant donné que la prép. simple « E » occupe une position dominante par rapport aux deux autres alternatives. Il convient de souligner le fait qu'elle l'emporte dans l'usage par sa fréquence élevée estimée à 15 142 occurrences, soit environ 95%. Ce taux est élevé par rapport à la fréquence d'emploi de « J » et de loc. prép. « I » qui représentent chacune 420 occurrences, soit environ 3% de la totalité des résultats relevés.

Nous avons comparé ici la fréquence générale de l'emploi de cette triade prépositionnelle dans toutes ses applications sémantiques confondues (les valeurs spatiale, temporelle et notionnelle).

Cette grande fréquence de l'emploi de la prép. simple « E » se fait encore remarquer dans la répartition comparative des PSI dans notre exemplier, où nous nous sommes restreinte à la valeur spatiale. À cet effet, nous nous sommes fondée sur l'analyse de 4 298 exemples réservés au sémantisme spatial, constituant 26% de la totalité des valeurs de l'exemplier. À partir des résultats

inventoriés, nous avons distribué ces trois prépositions afférentes à l'intervalle en fonction de leur fréquence dans l'usage. La plupart des emplois locatifs triés pour cette triade prépositionnelle sont à rattacher à la prép. simple « E » qui compte 3 876 occurrences, soit 90 % de l'ensemble des occurrences. Cette grande fréquence dans l'usage locatif est en adéquation avec les résultats déjà présentés plus haut. De même qu'avec sa disproportion fonctionnelle en tant que relateur introducteur d'un régime spatial par rapport à la construction en tandem « J » introduisant 304 exemples ayant ce sémantisme, soit 7%. Les mêmes déductions s'appliquent à la loc. prép. « I » qui occupe toujours un rang inférieur avec uniquement 118 occurrences, soit 3% de l'ensemble des données.

Ces deux graphiques ont un trait caractéristique commun, s'illustrant dans la prépondérance de la préposition simple « *entre* » dans l'usage par rapport à la faible fréquence de ces deux équivalents synonymiques c.-à-d. la construction en tandem « *de... jusqu'à* » et la locution prépositionnelle « *dans l'intervalle de* ».

La prédilection de la préposition la plus simple « *entre* », par rapport l'ensemble des unités comparées, confirme l'hypothèse d'Henri Frei du « besoin d'économie », qui est « un facteur indéniable dans la vie du langage ». Ce principe d'économie ou le « *besoin de brièveté* » semble justifier ce déséquilibre marquant la répartition de ces prépositions selon leur fréquence dans l'usage (Cf. supra les valeurs sémantiques confondues et celles réservées exclusivement à la dimension spatiale).

Le critère éminent – rendant compte de la décidabilité du locuteur dans le choix qu'il opère pour intégrer une préposition exprimant le sémantisme de l'intervalle spatial – est régi par ce crédo fondamental de simplicité et d'économie que ce linguiste initie par la loi du moindre effort. Il illustre ce phénomène ainsi :

Pour le parleur et l'entendeur pressés, le jeu de la parole et de l'interprétation doit se dérouler aussi rapidement que possible. Le parleur abrège ou supprime plus ou moins inconsciemment tout ce qui dans une situation donnée va de soi, c'est-à-dire tout ce qui, étant connu de l'interlocuteur, forme le fond commun de leur conversation. L'entendeur de son côté, au lieu de soumettre la parole de son interlocuteur à une analyse serrée, cherche à comprendre avec le minimum d'effort et de temps¹.

Nous notons que ce développement autour « du parleur et de l'entendeur » a été repris par Searle, dans son approche explicative du fonctionnement

¹ Henri Frei, *op. cit.*, p. 107.

pragmatique des actes du langage, où il conserve cette terminologie « *speaker* » vs « *hearer* ».

Tout au long de cette étude, nous avons cherché à expliquer la légitimité de l'application pragmatique sur le paradigme prépositionnel, en comparant le fonctionnement synonymique de cette triade prépositionnelle. Cette analyse a abouti, certes, à des résultats interprétatifs divergents quant à l'idée référentielle que ces relateurs communiquent. C'est ce qui nous a amenée à apporter quelques éléments de réponse expliquant cette scalarité confirmée par les résultats statistiques : « *entre* » > « *dans l'intervalle de* » > « *de... jusqu'à* ».

L'examen des cas de synonymie s'est effectué dans un cadre méthodologique classique, qui respecte les règles opératoires logico-formelles s'inscrivant dans une convenance d'usage canonique. Cette investigation sémantique et pragmatique a, en somme, contribué à révéler l'influence de ces prépositions sur leurs co-textes. Nous dirons que ces unités fonctionnelles ont servi à mettre en jeu un sens commun, c.-à-d. l'intervalle spatial, à travers des nuances spécifiques qui caractérisent chacune d'entre elles.

Les motivations qui inspirent à l'usager le recours à telle ou telle préposition semblent aléatoires, surtout quand celles-ci sont synonymiques (un choix précis, logique, un choix poétique). Cela rend la justification de la valeur pragmatique complexe et problématique pour le linguiste qui examine ces unités considérées comme subsidiaires du point de vue sémantique.

Dans la même logique que la loi du « minimum d'effort », nous souscrivons à l'analyse pragmatique de ces unités en nous fondant sur le principe du *conflit d'intérêts* entre le locuteur et son interlocuteur. Ainsi, il est nécessaire de tenir compte du fait qu'

entre le producteur des moyens d'échange, encodeur du signe verbal ou visuel, et le récepteur, décodeur de ce signe, existe un conflit d'intérêts qui peut se résumer comme suit. Le producteur tend à l'économie, en dépensant le minimum d'effort pour un maximum de résultat. Le récepteur, quant à lui, s'attend à recevoir le message le plus clair et le plus univoque qui soit, parce qu'il veut fournir le minimum d'effort¹.

Jean Cervoni insiste dans son analyse pragmatique des prépositions sur l'emplacement de l'émetteur et du récepteur du message en précisant que

¹ Abderrazak Bannour, *op. cit.*, 2004, p. 60. Ce principe de conflit d'intérêts est inhérent aux actes du langage : « C'est de cette tension continue, d'ajustements, entre l'attente de l'un et les tendances de l'autre, entre les moyens de production et les exigences de la réception, que se situe l'équilibre qui caractérise les systèmes ».

« les conditions sont que la position spatiale du locuteur et/ou de l'allocutaire serve de repère indispensable pour situer l'objet localisé¹ ». De même, il souligne l'importance du « rapport entre la "grammaire des fautes" et l'INTENTIONNEL [qui] se trouve donc une fois de plus confirmé² ».

L'avantage, que nous avons tiré de la recherche des motivations pragmatiques justifiant l'emploi de telle ou telle préposition, s'illustre dans cette mise au diapason de la valeur référentielle et de l'économie du langage qui détermine le choix prépositionnel. Ce raisonnement clarifie les causes de la fréquence de la préposition simple « *entre* », capable d'intégrer le discours plus facilement que les deux autres formes prépositionnelles, assez négligées par l'utilisateur à cause de leur complexité formelle et sémantique.

L'intention du sujet parlant, qui se détecte à sa façon d'utiliser les éléments de cette triade, traduit sa volonté d'exprimer l'intervalle spatial sans que son attention ne soit focalisée sur le relateur. Tout compte fait, ce qui prime chez lui, c'est que le message soit clair et concis.

5. Conclusion

Dans cette étude comparative de la triade prépositionnelle synonymique exprimant l'intervalle spatial « *entre* », « *dans l'intervalle de* » et « *de... jusqu'à* », nous avons essayé de mettre en lumière les aspects pragmatiques explicitant leur usage. Ces relateurs ont des modalités sémantiques distinctives malgré la synonymie qui les unit, car ils sont foncièrement polysémiques. Ce qui se perçoit dans les effets de sens divergents qu'ils engendrent si nous les alternons dans les mêmes énoncés.

Dans les emplois locatifs sélectionnés, nous avons constaté que dans le système référentiel (*je –ici –maintenant*) le locuteur actualise un événement ou un état en accordant nécessairement une importance à la détermination du cadre spatio-temporel. Dans l'opération de la localisation que nous avons représentée par l'intervalle spatial, l'utilisateur recourt souvent aux prépositions analysées pour configurer un espace uni-, bi- ou tridimensionnel. Ces trois relateurs, en tant que marqueurs spatiaux, sont susceptibles d'exprimer l'intervalle, toutefois le sujet parlant, soucieux de transparence, opère pour une sélection de l'outil adapté au contexte et à la valeur de vérité communiquée.

¹ Jean Cervoni, *op. cit.*, 1991, p. 242.

² *Ibid.*, p. 254.

En outre, nous avons expressément choisi un exemplier qui exclut les contraintes grammaticales et sémantiques afin d'établir l'influence de ces unités sur leur contexte. La différence entre ces trois prépositions commutables réside dans les modes de conceptualisation qu'elles permettent de signifier. La différence de leurs désignations s'atteste de façon assez claire dans le distinguo des cas exclusifs amenant les justifications dans le respect des conditions de vérité ou de fausseté du côté de l'émetteur et du récepteur.

Pour rendre compte du comportement pragmatique divergent de ces trois relateurs, nous les avons délibérément confrontés dans des occurrences où ils sont relayables en maintenant a priori un sémantisme élémentaire commun confinant à l'idée de l'intervalle spatial. Ces cas que nous avons glosés démontrent que, même s'ils convergent sémantiquement, ils aboutissent à la confirmation d'absence de synonymie parfaite dans la langue.

À travers le bilan récapitulatif de leur fréquence dans l'usage, nous avons constaté que la concurrence entre ces prépositions synonymiques est dictée par l'intention d'un locuteur utilitariste dans le choix de ses instruments langagiers. Car, celui-ci recourt principalement à la préposition simple « *entre* » qui l'emporte sur les deux autres avec 90 % d'emplois spatiaux. Cette préposition semble être celle qui s'accommode le plus aux fins expressives et à cette fonction d'introductrice d'intervalle spatial.